

LE

# FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

OCTOBRE

## SOMMAIRE

LITTÉRATURE FRANÇAISE.....	Léon Gauthier.
L'AVOCAT PAUL.....	F. M. Derome.
BIBLIOGRAPHIE.....	L'abbé H. R. Casgrain.
CHRONIQUE.....	Hector Fabre.
VARIÉTÉS .....	

QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Rue de la Montagne, Basse-Ville

1866

## ETUDES LITTERAIRES.

Le *Foyer Canadien* recommandait dernièrement aux amateurs de saine littérature les *Études littéraires et historiques pour la défense de l'Église* de M. Léon Gautier. Il est peu d'ouvrages de critique de notre temps écrits avec autant d'élévation, de largeur de vue et d'esprit chrétien. M. Gautier est un disciple de M. Louis Veuillot ; il a quelque chose de son originalité, de sa verve, de sa manière large, de la hardiesse de son style, et avec cela toute la vaillance de sa foi. Les extraits qui suivent inspireront à nos lecteurs, nous en avons la certitude, l'envie de faire une plus ample connaissance avec cet écrivain.

### 1

De temps en temps, le chrétien parvient à se soustraire à tous les accablements, à tous les tumultes de la vie moderne ; il s'enfuit, il se précipite dans la solitude, et là enveloppé de silence et de paix, il fait "le bilan" de son âme : "A-t-il progressé dans la lumière et dans le bien ? A-t-il lâchement fléchi et reculé ? Ou bien est-il resté dans l'immobilité ? a-t-il fait halte dans la vulgarité, dans la demi-lumière ?" Telles sont les questions que le chrétien se pose. Elles se résument toutes en une seule : "Où en suis-je ?"

Le critique doit, lui aussi, se soustraire quelquefois à l'agitation et au bruit du monde littéraire; il doit de temps en temps "faire des retraites", s'éloigner des livres, prendre des sentiers silencieux, monter sur des hauteurs, et de là contempler, en leur ensemble, les évolutions des intelligences et le mouvement des âmes. Et lui aussi, il doit faire un bilan, celui de la littérature et de l'art contemporains; et lui aussi, il doit se poser de nombreuses et de vastes questions: "L'art a-t-il progressé dans la lumière? a-t-il reflété le Beau avec une exactitude plus indépendante et plus harmonieuse? A-t-il fait plus de bien sur la terre, a-t-il converti plus d'âmes, a-t-il davantage peuplé le ciel? Notre siècle est-il moins rampant? Sommes-nous plus près de Dieu par la pensée?" Et toutes ces questions peuvent se résumer en une seule: "Où en sommes nous?"

C'est à cette question que nous nous proposons de répondre, et nous allons étudier la Parole ou la Littérature en notre temps. Nous essaierons de déterminer tour à tour quel est son état actuel, quelles sont ses tendances, et ce qu'il nous reste à faire pour entrer décidément dans un meilleur avenir.

## II

En examinant l'état actuel de ce qu'on a si mal nommé "la littérature", nous aurons lieu de nous réjouir d'un progrès certain, et de concevoir de grandes espérances. Si l'on veut nous permettre de dire très nettement notre pensée sur ce sujet, nous n'hésiterons pas à proclamer que notre siècle *nous paraît littérairement très-supérieur aux siècles précédents, même au XVIIIe*. Il nous faut expliquer notre pensée, qui est faite pour surprendre quelques esprits.

Nous sommes convaincu qu'en général nos tendances littéraires sont infiniment plus élevées. Certes nous n'avons pas de Bossuet, et bien d'autres noms illustres pourraient nous être victorieusement opposés ; mais la majorité des écrivains de notre temps sont plus vivants que ceux du siècle de Louis XIV ; ils sont plus vastes, ils se tiennent plus haut. Nous avons vaincu deux vrais fléaux, deux monstres qui dévoraient notre littérature il y a cent ans, il y a deux et trois siècles : et ces deux fléaux sont la Convention et le Séparatisme.

Sous le règne, sous la législation de Boileau, il n'était permis qu'aux théologiens de parler de Jésus-Christ : dans tous les autres genres, il fallait mettre l'éteignoir sur ce soleil et l'empêcher de luire. J'ai dit ailleurs que la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle ressemblait à une série de petites loges, bien closes, bien séparées l'une de l'autre, portant chacune une étiquette spéciale : la première était celle de la religion, de la théologie ; la seconde celle de la politique ; les autres, celles de la philosophie, de la poésie, de l'art, de l'histoire, des sciences. Il était expressément défendu de communiquer d'une loge à l'autre. Quand on s'enfermait dans la politique, on ne pouvait parler religion ; quand on se cloisonnait dans la poésie, on ne pouvait être théologien. C'est ce que nous appelons le Séparatisme. Descarte en fut l'inventeur en philosophie, et Boileau le perfectionna en poésie. C'est à lui que sont dus ces très-odieuses paroles :

De la foi des chrétiens les mystères terribles  
D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Traduisez ces deux vers en bon français, et vous aurez cette proposition, contre laquelle notre indignation se déclare impuissante : "Jésus-Christ n'est pas un

élément poétique." Et bien ! notre siècle a partagé notre indignation, il a renversé un peu brutalement toutes ces cloisons ridicules : il a donné de l'air, la religion a pu pénétrer. Le XVII<sup>e</sup> siècle ne permettait à ce soleil d'entrer que dans un petit réduit, et il tamponnait, il obscurcissait toutes les autres fenêtres. Aujourd'hui le soleil est vainqueur, ses rayons pénètrent partout.

Je sais que Jésus-Christ est contesté ; je sais que, suivant l'expression de l'évêque de Tulle, " il y a aujourd'hui des hommes qui prennent des habitudes d'êtres inférieurs, et qui jettent des ruades à ce Dieu." Je le sais ; mais tout au moins je me réjouis de voir que la question littéraire aujourd'hui n'est plus comme au XVII<sup>e</sup> siècle entre Perrault et Boileau, entre les partisans et les adversaires des trois unités, etc, etc. La question est entre ceux qui aiment Jésus-Christ et ceux qui le détestent. Jésus-Christ est aujourd'hui le centre incontesté de la littérature. Ouvrez un livre ou un journal : c'est de lui, c'est toujours de lui que l'on parle. Et nous disons, et nous affirmons que c'est là un progrès immense.

Et la Convention n'a pas été vaincue moins énergiquement que le Séparatisme.

Lamartine a dit quelque part, non sans orgueil : " J'ai tout changé en poésie : avant moi il fallait, pour être poète, avoir sous son oreiller le *Dictionnaire de la Fable* ; j'ai été chercher dans l'âme humaine les véritables cordes de la lyre." Rien n'est plus vrai.

Si je lis attentivement la poésie et le théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle, je ne puis pas ne pas me révolter, j'éprouve à tout instant la même sensation qu'à l'audition d'une note fausse. Sauf quelques exceptions notables, toute

cette littérature est de convention. Les héros tragiques sont tout d'une pièce, ils sont roides et guindés, ils ne sont ni chrétiens ni français. Un Boileau a pu écrire l'*Art poétique* sans y prononcer une seule fois le nom de Jésus-Christ, ni celui de Dieu, et il veut que nous ne les prononcions pas davantage : il faut absolument que nous empruntions à la mythologie des Grecs (et quelle mythologie !) tous les éléments de notre poésie. Un Molière a écrit plusieurs volumes de théâtre ; lisez-les, vous n'y trouverez pas un type chrétien et notamment pas une femme chrétienne : Plaute aurait pu signer toutes ces comédies, sauf *Don Juan*. La vie intime, la vie chrétienne n'y sont jamais réfléchies : théâtre de convention ! Nous préférons celui de notre temps, malgré tant de scandales ; il essaie tout au moins de reproduire notre vie, nos mœurs, nos idées. Quand la toile se lève, je puis reconnaître les personnages qui se meuvent sur la scène ; ce sont bien mes contemporains, ce sont des chrétiens, des Français ; mes yeux s'allument et mon cœur bat. Octave Feuillet n'est pas un génie ; mais, quand je lis son *Village*, je pleure à chaudes larmes. Sa "Madame Dupuis" est vivante : c'est une chrétienne comme j'en connais mille, et la scène représente un foyer comme le mien. Mais je n'ai jamais pleuré en lisant Molière : ses personnages ne nous ressemblent pas.—Et dans la poésie, même transformation : Lamartine, Hugo, Musset, Jasmin et tant d'autres, n'ont presque fait aucun sacrifice à la Convention ; ils parlent comme ils pensent. Souvent ils pensent mal, mais au moins ils sont sincères, ils ne sont pas dans le faux. Voilà pourquoi j'aime tant la littérature de mon temps ; voilà comment je la crois supérieure à celle des deux derniers siècles.

On l'a dit avant nous et mieux que nous: notre siècle est un siècle d'aspirations, de désirs. Entre le bien et le mal, la lutte est terrible, sans doute; mais le bien ne peut manquer de triompher, et ce triomphe sera l'honneur de la fin de ce siècle, qui n'aura pas été en vain si avide de vérité. Lorsque l'on cherche tant Dieu permet que l'on trouve.

### III°

Que nous reste-t-il à faire pour triompher complètement?

Il faut poursuivre à outrance, poursuivre dans leurs derniers retranchements le Séparatisme et la Convention. Brisons les dernières barrières qui empêchent encore le soleil de la foi de tout illuminer et de tout échauffer: que ce soleil circule partout. Il n'est pas un *genre*, en littérature, où l'on ne puisse être pleinement et absolument catholique. N'ayons pas d'ailleurs le préjugé des derniers siècles, qui consistait à représenter notre foi comme ennuyeuse; rien de plus joyeux, au contraire. Trempons tous dans Jésus-Christ, imprégnons tout de Jésus-Christ, et la poésie, et l'éloquence, et le roman lui-même. Appliquons-nous surtout à être vrais, à être spontanés, à être vivants, à faire de notre parole le bel écho de notre pensée. Ayons le *sens catholique*, ce sixième sens plus noble et plus important que tous les autres. De grands esprits nous ont à cet égard laissé de grands exemples. Hier encore nous entendions la voix d'un grand évêque, qui vient de réconcilier décidément la poésie et la théologie, qui vient d'élever à l'état d'axiome cette proposition si contestée autrefois: "Rien n'est plus poétique que la "théologie." Faisons comme lui, réconcilions avec la

théologie l'art, la science et l'histoire. La grande victoire est à ce prix, et l'avenir appartient à la parole redevenue vraie, sincère, catholique!

## JASMIN

### I

L'Église et la France viennent de perdre un vrai poète : Jasmin est mort.

C'est à dessein que nous disons un *vrai* poète. Le premier titre de Jasmin à notre admiration, à notre reconnaissance, c'est la vérité qu'il a introduite dans l'art. Jasmin est un de ceux qui ont détruit parmi nous le règne de la convention, le triomphe du séparatisme. Jasmin est l'antithèse de Boileau. Boileau avait proclamé qu'on ne saurait être chrétien en poésie : il avait enfermé à clef la poésie d'une part, la religion de l'autre, et leur avait défendu de communiquer entre elles ; il avait multiplié les cloisons entre l'art et la vie intime. Toute spontanéité était prohibée. Mille genres divers avaient été créés : épître, satire, élégie, sonnet et tant d'autres, avec d'affreuses et étroites petites règles qu'il était très-défendu d'enfreindre. La poésie se mourait dans toutes ces petites cellules, où l'air ne pénétrait pas. Jasmin est un de ceux qui l'ont sauvée énergiquement, en cassant les carreaux et même en défonçant un peu la porte ; il a fait pénétrer l'air à grands flots dans ces réduits qui " sentaient le renfermé." Il a brisé ensuite toutes les cloisons : la poésie,

la religion ont pu se précipiter dans les bras l'une de l'autre. Boileau est vaincu : la simplicité triomphe.

Comparez entre elles la vie de Boileau et celle de Jasmin : l'antithèse sera encore plus visible. Le versificateur du XVIII<sup>e</sup> siècle est un écrivain de chambre, essentiellement casanier, méthodique, propre, rangé ; fort honnête homme d'ailleurs, mais triste, ennuyeux, guindé, monotone, janséniste. Il n'a même pas la conception de la vraie poésie ; il n'est pas éloigné de l'opinion de Malherbe affirmant "qu'un poète n'est pas "plus *utile* ici-bas qu'un joueur de quilles." Il est assez persuadé que la poésie a pour but principal d'être l'ornement d'un Versailles, la distraction d'un Louis XIV et le châtiment d'un Cotin. Il ne voit guère plus loin, et aligne consciencieusement ses alexandrins raisonnables, dont je n'entends pas médire. Et maintenant, quittons la chambre de Boileau et le jardin d'Auteuil ; transportons-nous sous le soleil de notre Midi. Un poète a vécu de notre temps, presque inconnu d'une moitié de la France, marchant de ville en ville, de triomphe en triomphe, entouré comme un roi des joyeux tumultes de tout un peuple, couvert de fleurs, couronné de lauriers, chantant partout et chantant pour les pauvres, chantant des poèmes qui n'appartenaient à aucune des catégories de Boileau, des poèmes qui n'étaient ni des épîtres, ni des élégies, ni des sonnets, et qui cependant passionnaient les multitudes ; des poèmes enfin où l'on osait nommer le Christ, la Vierge et les Saints, et d'où tout l'Olympe était insolemment chassé. Tel a été en effet la vie de Jasmin ; ne nous demandez pas si nous la préférons à celle de Boileau.

Et maintenant il faut (c'est presque un devoir), il faut

s'occuper de ce poète, qui est mort. Le critique lui doit tout au moins l'honneur d'un examen attentif, et nous avons d'ailleurs à justifier nos admirations.

## II

Jasmin naquit en 1798, lorsque, "vieux et cassé, "l'autre siècle n'avait qu'un couple d'ans à passer sur "la terre <sup>1</sup>" Il naquit d'une des plus pauvres familles d'Agen, et n'a jamais rougi de cette pauvreté. "Au recoin d'une vieille rue, dans une maison où plus "d'un rat vivait, le jeudi gras, à l'heure où l'on fait "sauter la crêpe, d'un père bossu, d'une mère boiteuse, "naquit un enfant, et cet enfant... c'était moi <sup>2</sup>." Il naquit précisément au milieu d'un des éclats des plus fous de la folle gaieté méridionale, au bruit d'un charivari. Il faut avouer que cela ne lui gâta pas l'oreille. Personne n'a peut-être plus aimé sa mère que Jasmin : sa mère, dis-je, et son berceau. Jamais poète officiel n'a célébré le berceau doré des princes comme le fils de ce petit tailleur a célébré son gros berceau d'osier : "Bien emmaillotté dans des langes grossiers, tous rapiécés ; couché sur ma petite couchette toute farcie de "plumes d'alouette ; maigre, chétif, mais nourri de bon "lait ; autant je grandissais que le fils d'un roi <sup>3</sup> !"

Pourquoi ne raconterions-nous pas avec quelque détail les premières années de notre poète, puisqu'il a voulu nous les raconter lui-même avec un charme inexprimable, en deux de ses plus beaux poèmes <sup>4</sup> ?

1 *Mous Soubenis*, édition Didot, 60, 61.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, 60, 62.

4 *Mes Souvenirs*, t. I. *Mes nouveaux Souvenirs*, t. IV, de l'édition d'Agen.

Jasmin, dès qu'il su marcher, a vécu de la vie méridionale, qui est pleine d'ardeurs, et chez les enfants, de gamineries étranges. Il a été broussailleur, picoreur, maraudeur. Les enfants du Midi ne ressemblent pas aux nôtres : ils ont la vie beaucoup plus remuante ; l'école buissonnière est leur existence naturelle. La chambre, au contraire, est leur plus dur supplice ; ils ont besoin de plus d'oxygène que nous. Jasmin a vécu fenêtres ouvertes quand il était chez lui : mais il a rarement été chez lui. Il faut voir avec quelle vigueur il apostrophe la race triviale des casaniers : " Riches " enfants, petits mignards, vous qui, accroupis dans un " salon bien chaud, vous endormez sur des capucins de " cartes ou qui suez à faire un petit saut....., vêtus, " vous autres, vous vous enrhumiez dedans ; demi-nus, " nous-autres, nous nous portons bien dehors !" -

Enfance en plein air ; batailles autour des feux de la Saint-Jean ; expéditions brillantes contre toutes les vignes des environs d'Agen ; commencements charmants de la vie intellectuelle sous ce beau front d'enfant ; veillées d'hiver si doucement passées en écoutant *Barbe-Bleue* et le *Petit-Poucet* ; l'auteur des *Souvenirs* nous a fait tous ces récits, et nous ne les essaierons pas après lui. Il faut d'ailleurs arriver à une sorte de coup de tonnerre qui éclata sur l'enfance de notre poète. " C'était un lundi, mes dix ans s'achevaient, " nous faisons aux jeux, j'étais roi..... Tout à coup " qui vient me troubler ? Un vieux assis sur un fauteuil " de saule..... Il s'approche ; encore, encore plus. Dieu ! " qu'ai-je vu ? mon grand-père, mon vieux grand-père, " que ma famille entoure. Dans ma douleur je ne vois " que lui ; déjà je saute sur lui pour le couvrir de bai-

“ sers. Pour la première fois, en m’embrassant, lui, il  
“ pleure. “ Où vas-tu, parrain ?—Mon fils, à l’hôpital :  
“ O’est là que les *Jasmins* meurent.” Il m’embrasse et  
“ part en fermant ses yeux bleus. Cinq jours après,  
“ mon grand-père n’était plus. Et moi, chagrin hélas !  
“ ce lundi, pour la première fois je sus que nous étions  
“ pauvres ! ” Ce délicieux récit, venant après le  
tableau des escapades de l’enfant, produit une émotion  
inattendue. Avez-vous vu quelquefois de grosses lar-  
mes venant à couler silencieusement sur un visage qui  
souriait tout à l’heure et qui tout à l’heure sourira de  
nouveau ? Voilà l’effet produit par les vers de Jasmin.

Il est bien vrai que l’âme humaine s’intéresse davan-  
tage, s’attache plus étroitement au malheur qu’à la  
joie ; dans les *Souvenirs* de notre poète, les plus beaux  
passages sont ceux qui sont le plus mouillés de larmes.  
Que Schubert a eu raison d’écrire l’*Éloge des larmes* !  
Jasmin pleurait souvent en lisant ses propres œuvres ;  
et nous autres gens du nord, qui avons la larme beau-  
coup moins facile, nous nous sentons remués aussi par  
une poésie aussi sincèrement naturelle. Le grand-père  
de notre héros mourut en effet à l’hôpital : ce Jasmin  
ne voulut pas déroger. La misère cependant ne fut  
pas moins affreuse au logis du pauvre tailleur, et c’est  
ici que se placent quelques épisodes charmants, où  
l’on trouvera le même sourire trempé de pleurs. Une  
mère, ou, pour mieux parler, la Mère par excellence,  
celle qui parcourt toute notre terre en jetant des man-  
teaux à toutes les nudités, en apaisant toutes les faims,  
en ouvrant les portes de toutes les prisons, l’Église  
enfin, avait eu pitié de cette pauvre famille ; elle avait  
pris par la main notre poète enfant, l’avait réchauffé,

---

1 *Mes Souvenirs* p. 70.

vêtu, nourri, et même l'avait placé sur ses genoux et lui avait appris les premiers éléments de la science humaine. Sans l'Église nous ne posséderions pas les chefs-d'œuvre de Jasmin, ou plutôt nous ne posséderions aucun chef-d'œuvre. Elle a conservé ceux qu'elle n'a pas fait naître. Par malheur, le futur auteur des *Papillotes* avait une petite tête gamine, lutine, insupportable : il commit je ne sais combien de peccadilles toutes plus graves les unes que les autres, et finalement, pour dire la chose sans périphrase, fut chassé du collège où la charité le nourrissait. Mais la charité ne nourrissait pas que lui ; l'Église, toutes les semaines, déposait une grosse miche de pain à la porte de Mme. Jasmin. Il paraît qu'à cause des escapades de notre gamin, la miche aussi fut supprimée : et voilà notre écolier qui sort de son collège pour assister chez sa mère à une scène de désolation. Pas de pain ! Écoutez le poète maintenant : " Sans argent, sans pain ! quel tableau, quel tableau ! Oh ! je n'avais plus faim, et, dans mon corps, mon âme semblait la lame acérée d'un sabre *flambant neuf*, qui de son tranchant déchire le foureau. Enfin, sans sourciller, je fixe ma mère ; je la vois qui se regarde la main, la gauche, je crois. Elle se lève, nous dit : " Espérez." Elle quitte sa coiffe des dimanches, sort un petit moment, puis reparaît une miche de pain sous son bras. Tous, à cet aspect, reprennent la parole, tous rient, se mettent à table ; même de temps en temps, je vois rire ma mère. Moi, je reste muet, sérieux ; je me doute de quelque chose..... Enfin ma mère prend un couteau, s'approche de la miche, y fait la croix et tranche. Vite, sur sa main gauche j'ai jeté un coup d'œil. Sainte Croix, c'était vrai : elle n'avait plus son anneau !!! "

L'enfant grandit, grandit. Il entra d'assez bonne heure en apprentissage et se plaça, comme il le dit, "chez un artiste en cheveux," pour y apprendre "les secrets *argenteux* du rasoir et du peigne <sup>1</sup>." Mais en coiffant, en peignant, en rasant, il avait l'esprit bien loin de la main. Il était dévoré du feu de la lecture : durant de longs mois il savoura à petites gorgées le *Magasin des Enfants*, livre inoffensif autant que médiocre. Je ne sais quels amis maladroits crurent bien faire en prêtant au jeune apprenti des livres d'une médiocrité bien moins inoffensive : Florian et Ducray-Duminil, c'est-à-dire la littérature la plus odieusement fautive qui ait jamais rampé sous le soleil. Il faut entendre le vieux Jasmin se moquer finement de l'effet singulier que ces lectures produisirent dans la tête du jeune Jasmin. Lui qui avait un amour si brûlant pour la vraie nature, se précipita dans les champs pour constater de ses yeux si tout s'y passait réellement comme dans Florian. Il vit le grand soleil qui jetait partout ses grandes chaleurées, il entendit le beau concert des oiseaux, il prêta surtout l'oreille aux chansons gasconnes qui retentissaient de toutes parts. Tout cela n'était pas dans Florian. Pas de bergère enrubbannée, pas de musette plaintive, pas d'agneaux blancs : mais "des prés tondus, des fillettes sautilleuses, des fifres criards." Et cependant, ajoute le poète, "sous tout cela il y avait le vrai, le beau ; " mais Florian obscurcissait mon œil <sup>2</sup>." Il est très-aisé de tirer de ces aveux une conclusion pratique : si vous possédez *Estelle et Némorin*, ne le lisez à vos enfants qu'avec un commentaire perpétuel, et uniquement pour leur faire comprendre jusqu'où peut aller la niaiserie humaine.

<sup>1</sup> *Mes Souvenirs*. Il avait seize ans.

<sup>2</sup> *Mes nouveaux Souvenirs*, IV, p. 346.

## III

Malgré tout, l'esprit de notre poète s'éveillait ; il ouvrait les yeux de tous côtés. A seize ans, c'était un beau jeune garçon, aux yeux vifs, à la mine avenante, et qui avait déjà dans tout le pays de beaux succès littéraires. Il était le poète populaire et en même temps l'écrivain patenté de tout un quartier d'Agen. Il avait surtout un talent tout particulier pour raconter ; et ce talent, il devait le garder jusqu'à la mort. D'une voix vive et admirablement variée, avec un accent et un regard où tout le Midi éclatait, il faisait les délices d'un auditoire de jeunes filles et d'enfants. Mais on remarqua que le joli conteur faisait défaut à son auditoire tous les vendredis..... D'abord on fut surpris ; puis de grandes jalousies s'allumèrent. Jacques n'allait-il pas éblouir de son éloquence quelque autre quartier de sa ville natale ? On épia l'orateur populaire : hélas ! (triste chapitre dans l'histoire de sa misère) le pauvre Jasmin, si coquettement vêtu par les délicatesses de l'amour maternel, si élégant, le "*monsieur*" enfin (car c'est ainsi qu'on l'avait surnommé), ne gagnait rien à son métier de conteur, et n'en restait pas moins aux prises avec la pauvreté, avec la faim : Tous les vendredis il allait en cachette.... chercher du pain chez les Filles de la Charité. C'est au retour d'un de ces voyages qu'il fut surpris par la bande jalouse et furieuse de ses compagnons, de ses admirateurs. " Il vient d'un autre quartier, il vient des Augustins !" s'écria-t-on de toutes parts. Grand tumulte. Le pain que notre Jasmin cachait sous sa petite rédingote, ce pain accusateur lui échappe et roule sur le pavé. Confus, rouge de honte, tête basse, le pauvre Jasmin ne

peut plus faire un pas, et de tous côtés des voix d'enfants (cet âge est sans pitié) s'écrièrent avec un ton moqueur : " Le *monsieur* vient de la Charité ! " Mais tout ne finit pas là, et à Dieu ne plaise que nous omettions ici un beau trait qui fait honneur à notre bonne mère l'Église. Dans sa douleur profonde, Jasmin fut consolé par un de ceux qui sont institués par Dieu comme nos consolateurs surnaturels. " Le bon curé Miraben " releva le courage abattu de l'enfant : " Tu " as un ange là-haut, lui dit-il d'une voix de père ; il a " l'œil sur toi : pareil chagrin ne t'arrivera plus. " " Son " œil, sa voix, son air, tout était étrange. Mon chagrin " en diminua de moitié, et le curé sans doute aida l'ange " car le boulanger, les vendredis suivants, nous envoya " des miches affectueuses <sup>1</sup>. " Telle est la narration de Jasmin, qui écrivit cinquante ans après l'événement ; mais les vrais poètes et les bons cœurs conservent toujours la fraîcheur de leur jeunesse. En 1862 Jasmin ne peut se souvenir du bon curé Miraben sans éclater en sanglots d'amour. Après avoir passé tant d'années à chanter pour les pauvres, il adresse au prêtre charitable cette magnifique apostrophe qui termine le quatrième chant de ses *Nouveaux Souvenirs* :

Prêtre au cœur d'or qui trônes dans le ciel,  
 Si depuis, à travers les étoiles,  
 Tu jettes parfois ici-bas un coup d'œil ;  
 Au petit bruit de mes chansons nouvelles  
 Tu as vu peut-être l'enfant au chateau  
 Homme devenu, pour les pauvres sur tes traces  
 Changer souvent les miches en fournées,  
 Ah ! si c'est vrai, si tu suis mon chemin,  
 Tu vois au moins que depuis quarante années  
 De tes leçons j'ai gardé le souvenir <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Mes nouveaux Souvenirs*, IV, p. 362.

<sup>2</sup> *Ibid.* IV, p. 362.

Cette reconnaissance d'un Jasmin est bien faite pour nous consoler de l'ingratitude d'un Renan. Ces deux hommes, en effet, ont également mangé le pain de l'Église ; l'Église leur a tout donné. Mais tandis que l'un d'eux cherche à faire oublier et à surpasser la trahison de Judas, l'autre, au contraire, proclame d'une voix émue que " sans l'Église il ne serait rien." Et un jour, devant plusieurs milliers d'auditeurs, quêtant pour la reconstruction d'une église, ce poète au grand cœur s'écria (et ces vers ont été admirés de Sainte-Beuve lui-même, de ce prétendu indifférent dont on connaît la neutralité très-hostile à l'Église) :

Ah ! lorsque monteront tuiles et chevrons,  
 Mon âme sentira quelque chose de bien doux.  
 Je me dirai : " J'étais nu ; l'Église, je m'en souviens,  
 M'a vêtu bien souvent pendant que j'étais petit.  
 Homme, je la trouve nue : à mon tour je la couvre...."  
 Ah ! donnez, donnez tous ! que je goûte la douceur  
 De faire pour elle une fois ce qu'elle a tant fait pour moi !

Et que dire de plus ? Pourquoi ne nous est-il pas permis d'être un peu plus prolixé ? Nous nous laisserions aller à raconter bien d'autres traits, à égrener bien d'autres perles. Il y a la charmante histoire d'un volume de *Contes* que Jasmin dérobe à un vieux colporteur " dans l'intention de lui rendre après l'avoir " dévoré." Mais quand notre obstiné lecteur veut faire sa restitution, le vieux colporteur n'est plus là ; et Jasmin se sent une lourde masse de plomb sur le cœur. Il pleure de repentir ; ce petit livre de trois sous lui brûle les doigts. Quinze ans après, il retrouve son vieux marchand de contes et de chansons ; mais il le retrouve enrichi, et (ô bonheur, ô enivrement, ô délices !) enrichi par le succès de la première chanson de Jasmin. Et c'est alors seulement que Jasmin n'eut

plus de remords : “Oui, ce soir-là, sur tout mon chemin, “doux, oh ! doux comme miel d’abeille, le vent frais “chanta a mon oreille que ma chanson m’avait bien “racquitté”.—Et il y a encore l’histoire touchante de certaines broussaileries innocentes et maraudes légales dans les vignes des environs d’Agen au profit d’un pauvre vieillard qui tombe vingt fois malade par an mais qui est guéri vingt fois par le fin et soleilleux muscat du Midi, par ce raisin qui “fait du mal en “verre, mais qui en grains guérit”. Et il y a encore... Mais non, nous n’en finirions pas, et nous ne sommes encore arrivé qu’au commencement de la vie publique de notre poète.

Parmi les romans de chevalerie, il en est quelques-uns qui sont consacrés uniquement aux *enfances* des héros. Il est temps de terminer ici ce que nous pourrions appeler : *Les Enfances de Jasmin*.

## IV

Tout est naturel et simple dans la vie que nous racontons. On fit souvent à Jasmin cette demande, qui sent son Joseph Prudhomme d’une lieue : “A quelle époque et à quelle occasion êtes-vous devenu poète ?” Jasmin rit gentiment au nez de ces questionneurs : “J’ai beau fouiller, Messieurs, dans mon passé, je ne “trouve aucun jour où j’aie commencé”. Si du moins on l’avait interrogé sur le temps où parut sa première œuvre écrite, il aurait pu citer la chanson *Me cal mori*, qui remonte à 1822, et que toute la France méridionale a chantée avec une sorte de fureur. Mais

1 *Mes nouveaux Souvenirs*, IV, 274.

2 *Ibid.*, p. 312.

3 *Ibid.* IV, 564.

il était poète depuis longtemps ; même il était, depuis l'âge de neuf ans, un improvisateur redouté dans Agen, jetant des poignées de vers à la tête de tous ses ennemis, et les étourdissant à coup de rimes : “ Lorsqu'un plus fort que moi m'avait battu, à coup de vers je l'égratignais. Il perdait la tête aux traits de ma chanson, et les méchants tremblaient devant moi ”. C'est fier.

Le Midi d'ailleurs est fécond en improvisateurs : dans le Nord, ils sont considérés comme des phénomènes, et on les va voir au théâtre. Dans les pays chauds, les improvisateurs sont des produits spontanés du sol ; ils n'étonnent personne, pas plus que les oiseaux. Jasmin faisait danser en chantant ses propres vers : “ Je ne savais pas encore si c'étaient des vers : cela venait sans effort, tout naturellement. Ce que je savais, c'est que tous les hivers, faute de fifre, nous allions en mesure ”. Puis le jeune homme à l'âme ardente, aux yeux du feu, parcourait sans cesse cette nature à demi sauvage des bords de la Garonne : c'était une excitation perpétuelle. J'ai souvent entendu parler les méridionaux ; partout leur enthousiasme est le même. Sur les rives brûlées du Rhône, dans certains pays que les révolutions du globe ont bouleversés et “ mis à l'envers,” au milieu de blocs de granit et de plaines desséchées, j'ai entendu ce cri sur bien des lèvres : “ C'est ici le plus beau pays du monde.” Jasmin poussa ce cri plus d'une fois, et sa poésie naquit de ce cri. Ne nous y trompons pas : Jasmin est avant tout Gascon ; il est poète gascon ; il n'est même devenu vraiment poète que pour être plus Gascon encore et

1 *Mes nouveaux Souvenirs.* 566.

2 *Id.*, 564.

pour inspirer à ses compatriotes le désir de l'être aussi vivement que lui. Qui pourrait peindre l'énergique fraîcheur de ses pensées quand il entendit dans les prés éclater les milles chansons populaires dont le Midi est si jaloux; quand, prêtant l'oreille, il se pénétra pour la première fois des beautés mal connues de sa langue natale : " dans un pays où, pendant six mois, une " musique résonne, et où cent pâtres font concurrence " à mille rossignols <sup>1</sup> ? " Nous croyons le voir s'enfouissant dans la verdure, s'asseyant sur les côtes couvertes de vignes, parcourant des yeux le grand amphithéâtre du pays gascon, concentrant en lui comme dans un miroir toutes les beautés de ces plaines, de ce ciel, de ces chants, de cette langue trop dédaignée, de ces vieilles coutumes locales, de ces danses, de ces costumes, et s'écriant tout à coup : " A toutes ces beautés " il manque une voix pour les faire connaître, un poète " pour les faire aimer. Je serai cette voix, je serai ce " poète ! " Il s'est tenu parole.

Il lança donc sa première chanson en 1822 <sup>2</sup> : il avait vingt-quatre ans. Il faut tout dire : la chanson n'avait d'autre mérite que celui d'une facture assez élégante ; c'était d'ailleurs une romance sans caractère, et que Loïsa Puget eût volontiers mise en musique. Mais elle était en patois, et, " peu de jours après sa publication, " devint populaire dans tout le Midi." Le seul choix de cette langue annonçait une révolution. Ces quatre couplets assez médiocres firent bondir d'aise toutes les provinces du Midi, qui en étaient venues à dédaigner elles-mêmes la langue de leurs pères. Jasmin n'était pas digne encore de tant de renommée, et il le fit bien

<sup>1</sup> *Ma Bigno*, p. 100,

<sup>2</sup> *Me cal mori* (Me faut mourir), p. 5 de l'édition Didot.

voir par son second poème : *Le Charivari* <sup>1</sup>. C'est une triste imitation du *Lutrin*, qui a été, suivant nous, beaucoup trop admirée par Charles Nodier. Les vers sont nettement frappés, et il y en a de fort beaux ; les rimes (pauvre avantage !) ont une très-riche sonorité. Mais véritablement le genre est déplorable, et l'on sent là combien Boileau nous a fait de mal. O cher poète, comment avez-vous pu vous abaisser à consacrer quatorze cents vers au plus vil, au plus trivial de tous les sujets ? Nous frémissons d'indignation à la seule pensée que l'on fait apprendre *le Lutrin*, une parodie, aux intelligences toutes fraîches de nos enfants : *le Charivari* de Jasmin ne vaut pas mieux que *le Lutrin*. La poésie, le don de l'image, le don du rythme n'ont pas été donné à l'homme pour qu'il en fit cet indigne usage.

Nous ne dirions rien d'une autre œuvre de Jasmin : *le Trois de Mai* <sup>2</sup>, si une charmante anecdote ne se rattachait à l'apparition de ce petit poème un peu trop académique. Le journal d'Agen, "grand alors deux fois comme la main <sup>3</sup>," publia la pièce tout entière. O bonheur, bonheur que n'avait jamais goûté Jasmin ! Être imprimé dans le journal de son pays ! "Pour celui qui rêve la gloire, "c'est la gloire." Qui n'a éprouvé ces primeurs délicieuses de la publication d'un premier livre ou d'un premier article ? On est enveloppé de bonheur, on est ivre. On baisse modestement les yeux dans la rue, car on croit être l'objet de

---

1 Edition Didot, p. 7, c. 29. C'est dans *le Charivari* que sont ces deux vers qui excitaient à un si haut point l'enthousiasme de Charles Nodier :

Quan l'aoubedo fourrado en raoubo de sati,  
Desfarouillo sans brut las portos del mati....

2 En 1830.

3 *Mes nouveaux Souvenirs*, IV, p. 372.

tous les regards, de toutes les conversations. Il est évident qu'on ne peut guère parler d'autre chose que de cette étonnante nouveauté, et il semble que le monde soit sous le coup d'un grand événement. Jasmin a ressenti vivement toutes ces impressions, et néanmoins il n'était plus jeune ; il avait *trente-deux ans* : c'est l'âge où la maturité commence. Il voulut voir de ses yeux l'effet produit dans Agen par la publication de son poème. Écoutez, écoutez ce grand enfant :

..... Chez un horloger où la gazette allait  
 Je glisse sans bruit. Il faisait nuit, il bruinaît,  
 Bon ! il y a le club : j'effleure le magasin.  
 Ils ont le journal.... Combien sont-ils ? Quatre.... cinq....  
 Qui va lire ? Peut-être monsieur Macary ?  
 Je me suis trompé : c'est le clerc du notaire....  
 Approchons-nous sans bruit, ne respirons pas.  
 Je veux compter les battements de mains....  
 Mais qu'est-ce ? ils écorchent ma langue  
 Comme si j'avais écrit de l'allemand ;  
 Ils y passent l'un après l'autre, et font  
 Un brouhaha de mon chant de mésange  
 Je n'y tiens plus , j'entre, l'air affairé,  
 Je parle de ma montre, et j'y veux un double verre :  
 Je ne me presse pas pourtant de la faire voir.  
 Je n'en avais pas....

Bref, Jasmin fait lui-même la lecture de ses vers, électrise, enlève son auditoire, et " l'horloger en eut  
 " tant de plaisir qu'il en oublia ma montre..... et moi  
 " aussi ! "

## V

Toutefois, nous n'avons pas vu jusqu'ici notre poète prendre son vol, ni bien haut, ni bien loin. Ses premières œuvres sont médiocres : c'en était fait de lui s'il persévérait dans cette voie. La belle gloire de

---

<sup>1</sup> Mes nouveaux Souvenirs IV, 374.

devenir un Jean-Baptiste Rousseau en patois ! Patience : le vrai Jasmin va se révéler. Et, du reste, que de circonstances atténuantes en faveur de ces commencements vulgaires ! Les poètes, à moins d'être des hommes de génie, commencent généralement par l'imitation : hélas ! et l'auteur que l'on a imité le plus, c'est Boileau.... à moins que ce ne soit Jean-Baptiste. Nous nous rappelons avoir fait autrefois un nombre prodigieux d'odes et d'épîtres dont nous n'avons pas été peu étonné de retrouver ensuite tout le texte, hémistiche par hémistiche, dans les œuvres du " législateur du Parnasse." O mémoire, voilà de tes tours ! Jasmin devait bientôt secouer cette servitude, et dans ses premiers *Souvenirs* publiés en 1830, devint enfin lui-même. Il conquiert cette originalité qu'il avait encore à son lit de mort. Nous avons tout à l'heure résumé ces *Souvenirs* charmants et nous leur avons emprunté des récits qui auront peut-être amené quelques larmes dans les yeux de nos lecteurs. Ce n'était pas la perfection encore. Le chrétien n'a pas lieu d'être entièrement satisfait ; car il y a certaine page de ce poème par dessus laquelle, sans être pudibond, on aimerait à sauter. Les bons livres n'ont pas de ces fondrières.

Mais rien n'était faux, ni recherché, ni même imité dans ce poème intime. Tout y était naturel et spontané. Jasmin allait même jusqu'à donner sa théorie poétique : " Pour bien peindre il faut peindre ce que " l'on sent <sup>1</sup>." Et plus loin : " ARRIÈRE LE FAUX, JE " VEUX LE VRAI <sup>2</sup>." Ces derniers mots sont la vraie devise de Jasmin, et quand Villeneuve lui donna des armoiries, on aurait dû les graver au-dessus du noble

<sup>1</sup> *Mes Souvenirs*, p. 62.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p 72.

blason. On devrait les écrire aussi, comme unique épitaphe, sur le monument que la reconnaissance publique va élever à Jasmin. Jusqu'à la fin, du reste, il fut fidèle à sa devise : si tous les gentilshommes faisaient de même !

Les ciseaux et le peigne occupaient trop notre poète pour qu'il pût à cette époque être d'une grande fécondité. D'ailleurs, sauf les improvisations, il a toujours eu le travail un peu long. Il s'était marié ; mais, par bonheur, il n'était pas de ceux qui regardent le mariage comme un piège " où les poètes et les écrivains ont " bien tort de se laisser prendre." Près de sa jeune femme, sous le sourire de la jeune mère et près d'un berceau, ce vrai poète se sentit grandir, et non diminuer. Soyons francs et disons tout : Mme Jasmin avait craint un instant que le poète, chez son mari, ne fit tort au coiffeur, et vite elle avait caché papier et plumes. Mais la réputation du poète gascon s'étendit au loin, elle devint de la gloire. Cette gloire même fut " argenteuse," suivant le joli mot du Midi. Et Mme Jasmin fut désarmée ; et elle était la première à tendre la plume à son mari : " Écris, écris : chacun des mots qui tombent de ta plume est une pierre pour *notre* maison." Jasmin était devenu propriétaire !!!

Les commencements d'un jeune ménage sont toujours difficiles ; mais il arrive un moment où la petite pile des économies domestiques monte, monte et se change en véritable colonne. Alors le mari joyeux aspire l'air à pleins poumons, se sent plus libre et songe aux choses de l'esprit. A partir de 1835, Jasmin put chaque année publier quelque nouveau poème. En 1835, une perle, *l'Aveugle de Castelcuillé*, fit l'admiration de tout le Midi. Le poète y abandonnait toutes les fausses traditions de la prétendue poésie, telle que

l'avaient comprise les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : il prenait un sujet domestique, intime, des personnages humbles mais vivants, plaçait ce sujet et ces personnages dans un paysage naturel, et triomphait de toutes les mauvaises habitudes littéraires de son temps. Il en triomphait.... tout simplement parce qu'il se plaçait plus haut. *L'Aveugle* fut la vraie consécration du talent de Jasmin : il devint dès lors profondément populaire, et Bordeaux enthousiasmé lui jeta "la première couronne." Ne pourrait-on pas dès lors considérer Jasmin comme le véritable roi d'Agen ? Ne pourrait-on pas à la lettre lui appliquer ces beaux vers qui s'appliquent réellement à l'une de ses plus charmantes héroïnes : " Tout  
 " cela faisait bruit dans les prairies, et déjà le pays  
 " pour Jasmin tout de bon s'était pris du plus bel  
 " amour. C'étaient la nuit de longue sérénades, des  
 " guirlandes de fleurs à sa porte attachées ",<sup>1</sup> enfin toute l'ardeur méridionale dépensée au profit d'un seul enthousiasme. Tel est en effet le poète dans les pays brûlés par le soleil : il ne ressemble guère à nos poètes en habit noir et en gants blancs. Mais franchement, entre les deux gloires laquelle est la plus enviable ?

Le succès de *l'Aveugle* devait inspirer à Jasmin le désir de poursuivre son chemin sur une route aussi fleurie. Ici commence la longue série de ses triomphes ; mais il est difficile de se faire une idée de cette vie enivrante, de ces acclamations furibondes, de cette gloire tapageuse. On croit les Parisiens bien ardents ; mais quand il s'agit d'enthousiasme, cent Parisiens ne valent pas dix Gascons. *Françoquette* fit bientôt oublier *l'Aveugle* <sup>2</sup>, et néanmoins est bien loin de le

<sup>1</sup> *Marthe la folle*, chant II, p. 300 de l'édition Didot.

<sup>2</sup> *Françoquette* est de 1840.

valoir. Mais que dire de cet incomparable poëme, de *Marthe la folle*, qui sera sans aucun doute une des gloires les plus sûres de notre temps, et dont nous nous proposons de faire bientôt admirer à nos lecteurs le profond sentiment et la simplicité touchante ? Que dire de *Ma Vigne* <sup>1</sup>, des *Deux Bessons* <sup>2</sup>, des *Prophètes menteurs* <sup>3</sup>, de la *Semaine d'un fils* <sup>4</sup>, de la *Vierge* <sup>5</sup>, des *Nouveaux Souvenirs* <sup>6</sup>, enfin de cette longue suite de chefs-d'œuvre qui se succédèrent à peu d'intervalle et qui éclatèrent dans tout le Midi comme autant de feux d'artifice durables, dont trente ou quarante départements saluaient la splendeur à grands battements de mains ? Ce n'est pas tout. Le Midi est le pays des manifestations populaires. Est-ce que les poëtes méridionaux sauraient se contenter de ce que nous appelons un succès de librairie ? Fi donc ! il leur faut des couronnes, de vraies couronnes ; il leur faut des palmes, des lauriers authentiques, ou tout au moins des lauriers en or. Jasmin en reçut une pluie. Partout où il paraissait, c'était fête. On l'entraînait partout au Capitole : et quelle est la ville du Midi qui n'ait pas son petit Capitole ? Bordeaux lui avait tressé sa première couronne <sup>7</sup> ; Toulouse, quelques années après <sup>8</sup> vota au poëte-triompheateur un rameau d'or, qui fut déposé, hélas ! par la main tremblante de Jasmin sur le lit de mort de sa mère. Toutes les villes voisines s'émurent, et envoyèrent à l'auteur de *Maltro* un gage

---

1 En 1845.

2 En 1846.

3 En 1847.

4 En 1849.

5 En 1858.

6 En 1863.

7 En 1837.

8 En 1840.

public de leur admiration : le poète eut dans sa petite maison un glorieux musée. Paris lui-même voulut bien s'émouvoir, et, en 1852, l'Académie française, bien inspirée, décerna à Jasmin un prix que tous ses membres n'auraient pas mérité, " le prix de *poète moral et populaire*."

Le poète cependant était triste encore ; il se rappelait avec quelques pleurs le terrible proverbe : " Nul n'est prophète en son pays ; " il se disait que sa ville natale, Agen, n'avait encore rien fait pour lui. Mais un jour, le soleil se leva radieux sur cette ville, " qui se fait jolie chaque jour à devenir la perle du Midi <sup>1</sup>." Un grand frémissement parcourut les rues, les places, les campagnes ; on sentit que quelque chose d'insolite allait se passer. Et en effet, acclamé par des milliers de voix, un homme parut, et la Ville lui tendit une couronne d'or. Jasmin la prit avec un orgueil naïf, et s'en couronna lui-même avec une fierté légitime. Il y eut un moment presque sublime, quand il la plaça fortement sur son front et s'écria d'une voix retentissante :

Regarde-la, Bordeaux ; regarde-la, Toulouse ;  
Regarde-la, Paris, maintenant je l'ai sur la tête ? !...

## VI

Après avoir assisté en esprit à tant de triomphes, vous pensez peut-être connaître le poète d'Agen. Eh bien ! non, vous ne connaissez pas encore le vrai Jasmin. Le vrai Jasmin, c'est le poète de la charité ; c'est le poète parcourant le Midi dans tous les sens, de beaux vers sur les lèvres et la bourse de quêteur à la main ; c'est le poète, enfin, qui a jeté plusieurs centaines de

1 *Le Couronnement*, page 532 de l'édition Didot.

2 *Le Couronnement* p. 534. O'était le 27 novembre 1856.

mille francs dans le sein des pauvres, et qui lui-même, est demeuré presque pauvre. Et ne me parlez plus de ces triomphes de Bordeaux et de Toulouse ; ne me parlez plus du couronnement d'Agen. La vraie gloire de notre poète, ce sont ses tournées charitables ; ce sont tant de larmes tariées, tant de plaies embaumées ; ce sont, comme il le dit lui-même, tant de fournées de pain qu'il a fait cuire pour les affamés. Ah ! qu'il est peu de poètes dont on puisse dire comme de Jasmin : *Transiit benefaciendo.*

Ce fut en 1836 qu'il se sentit pour la première fois cette vocation de "poète de la charité." Il faut dire que, dès le premier jour, cette vocation fut un feu dévorant, un de ces feux qui brûlent tout, et qu'on n'éteint pas. C'était dans la petite ville de Tonneins : on donnait un concert au profit des pauvres. Vous savez ce que sont ces concerts, et les pauvres bien souvent, comme le dit un romancier contemporain, "n'en retirent d'autre bénéfice que celui de n'y pas avoir assisté <sup>1</sup>." Mais le concert de Tonneins devait être autrement efficace : Jasmin fut invité à composer des vers pour la solennité. Il les composa en se promenant sous un beau soleil, dans le jardin public de Tonneins ; et même il a voulu nous raconter qu'à cause de ses grands gestes et de "son parler à lui-même," une jeune femme du pays le prit naïvement pour un fou. Mais le prétendu fou eut le soir un de ses plus éclatants succès ; et certes jamais succès ne fut mieux mérité. *La Charité* est un des plus beaux diamants de l'écrin de notre poète. Il faudrait citer tout ce petit poème :

---

1 Jules Sandeau, *le Concert pour les pauvres.*

La grandeur de Dieu ne luit tout entière  
 Qu'en faisant la charité, avec son soleil,  
     D'une chaleurée  
     De son haleine  
     A la terre aimé,  
     L'hiver, quand elle a froid :  
     Ou d'une ondée  
     De sa fontaine sacrée,  
     L'été, quand elle a soif.

Que l'homme fasse ainsi : il y a des peines cruelles  
 Qui se cachent par tout entre deux murailles.  
 Qu'ils aillent les déterrer dans ces chambres étroites,  
 Et qu'au lieu de compter le nombre des étoiles,  
 Ils comptent ici-bas le nombre des pauvres <sup>1</sup>.

Et toute la pièce est de la même beauté. Le cœur de Jasmin battit bien fort en la lisant, et "c'est de ce " jour que datent toutes les œuvres de bienfaisance qui " ont fait donner à sa muse le surnom de Sœur de Charité." On l'appela de vingt, de trente côtés à la fois ; il alla partout. Il fut en particulier le grand coadjuteur de notre Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il partait d'Agen, et faisait le tour de quelque dix départements : l'or pleuvait, non pas sur lui, mais sur les pauvres. On a calculé qu'en deux mois il avait moissonné " vingt mille francs," tandis que pour lui-même il avait dépensé *cent quarante sept francs* seulement. Partout les choses se passaient de même : il arrivait dans une ville, y donnait deux ou trois soirées, lisait quelques-uns de ses poèmes, surtout *Marthe, l'Aveugle* ou *la Charité*, et généralement terminait par une improvisation qui emportait d'assaut les dernières rébellions des âmes peu charitables. Deux tournées, j'allais dire deux missions de Jasmin, sont restées célèbres : celle de janvier 1854, et celle de 1857 à Bordeaux et à Libourne. En 1854, il parcourut en vainqueur Foix, Pamiers, Saint-Girons, Lavaur, Saint-Sulpice, Tou-

<sup>1</sup> *La Caritat*, édition Didot, 178-181.

louse, Rodez, Saint-Geniez, Murat et Aurillac. Son itinéraire est facile à suivre dans le recueil de ses œuvres : à chaque halte nous avons une nouvelle page. Et que de traits charmants dans ces impromptus ! Au Castéra, en 1853, le curé reconnaissant lui offre... des pinces à sucre en vermeil : " Hélas ! répond simplement " Jasmin, je n'en ai pas besoin : *lou poueto pouoret n'a que dé cassounado.*" Mais il se reprend et ajoute : " Je m'en servirai pour manger les fraises de mon jardin ; " oui, grâce à vous, je goûterai dans ma vignote ce " doux miel en grains dont sans doute les saints se " nourrissent là-haut <sup>1</sup>. " A Paris, il sut s'ennoblir en demandant à l'Empereur la grâce d'un proscrit. A Villeneuve-d'Agen, dans une solennité de la Sainte-Enfance, il sut s'élever à une hauteur où les poètes n'atteignent pas souvent, et d'où il découvrit la terre promise de la Paix future. Or, c'était au lendemain de la guerre d'Orient :

Espérons qu'aux pays civilisés et sauvages,  
Sur la terre repue de sang,  
Les canons s'éteindront bientôt,  
Et que les hommes forts, enseignés par les enfants,  
Au lieu de se déchirer, s'embrasseront <sup>2</sup>.

Dieu devait une belle fin à une aussi belle vie : Jasmin est mort enveloppé dans sa gloire. Mais surtout il est mort en grand chrétien, épuisé par son indignation contre le mauvais livre de M. Renan, par le travail que lui coûta son épître à ce renégat, intitulée : *Lou poeto del puple* <sup>3</sup>. Il est mort sans doute en poussant ce triple cri, qui est la beauté la plus réelle de son œuvre dernière : " Jésus est plus qu'un homme ; il est " Dieu, il est Dieu, il est Dieu !—*Jesus ès may qu'un hòmé : ÈS DIOU, ÈS DIOU ÈS DIOU !*"

<sup>1</sup> *Las Pincetos benezidos*, t. IV, p. 26.

<sup>2</sup> T. IV, p. 114.

<sup>3</sup> Ce poème est du 24 août 1864. Jasmin est mort environ un mois après.

## M. LOUIS VEUILLOT

## I

*L'Histoire de la littérature catholique au dix-neuvième siècle* est encore à faire : il est à désirer qu'elle soit faite prochainement par une intelligence solidement catholique. C'est d'ailleurs un noble sujet, et bien capable de tenter une bonne plume. Peu de nos écrivains feraient mieux ce beau livre que M. Louis Veillot ; mais il y aurait par malheur une lacune fort regrettable dans cette œuvre que nous attendrons peut-être longtemps : M. Veillot n'y parlerait pas de lui.

Il est certain qu'il est une des figures les plus vivantes et les moins effaçables de cette galerie trop peu connue des littérateurs catholiques. Et cependant, sa popularité véritable ne date que de quelques années. C'est la suppression de *l'Univers* qui lui a valu cette récompense presque inespérée de l'opinion publique, et le succès de *Çà et Là* a décidé en sa faveur un grand nombre de juges, que n'avaient pas touchés vingt livres d'une valeur tout au moins égale, sinon supérieure. Aujourd'hui enfin, il se fait moins de tumulte autour du nom de M. Louis Veillot ; moins de tumulte, mais un bruit meilleur et plus durable. Nous ne voulons pas essayer ici une inutile comparaison entre M. de Chateaubriand et l'auteur des *Libres Penseurs* ; mais il y a entre eux plus d'un point commun : ils ont été arrachés l'un et l'autre—l'un plus volontairement que l'autre—au fracas de la politique, et ils ont tous deux vécu dans une retraite que les lettres ont consolée.

L'un et l'autre enfin ont senti—le second plus modestement que le premier—que leurs noms et certaines de leurs œuvres vivraient après eux. C'est ce que jadis on appelait assez prétentieusement : “ Assister vivant à sa propre immortalité.”

Nous résumerions volontiers tout un éloge de M. Veillot en ces quelques mots : “ IL A EU LE SENS CATHOLIQUE.” Cela dit tout. Personne avant lui n'a, dans notre siècle, mérité plus complètement cet éloge. Quelque sujet qu'il ait abordé, il a toujours trouvé le mot catholique, la forme et la pensée catholiques. Il n'avait pas grand fonds de théologie, surtout quand il entreprit de devenir un apologiste. Mais alors même qu'il ne *savait* pas, il soupçonnait; il faisait plus que soupçonner, il trouvait. C'est que la théologie a ses fondements dans le cœur régénéré par la grâce. Et les livres de M. Veillot ont toujours fourni la preuve d'une âme naturellement chrétienne : *testimonium animæ naturaliter christiana.*

D'ailleurs, M. Veillot a eu des pères en littérature, auxquels il peut avouer sans honte qu'il a de grandes obligations. Quand il mit pour la première fois sa forte plume au service de l'Église, la première moitié de notre siècle s'était déjà écoulée, cette première moitié qui a si ardemment cherché la Vérité. Et c'est peut-être ici le lieu de résumer en quelques lignes cette histoire des lettres chrétiennes depuis la Révolution française; le résumé est plus facile à faire que le livre.

## II

Nous ne savons pas si, depuis la prétendue Renaissance du xvii<sup>e</sup> siècle, il serait facile de trouver dans le monde chrétien tout entier, durant trois siècles, dix

écrivains seulement qui aient été *absolument* UNIQUEMENT catholiques. Une désastreuse opinion, presque érigée en axiome, était la cause permanente de cette déplorable rareté. On a cru pendant trois siècles qu'on ne devait être catholique en littérature que quand on écrivait sur des sujets théologiques ou pieux. On faisait à la littérature chrétienne sa petite part, mais elle devait ne jamais franchir les bornes de ce domaine. Et ainsi des autres *genres* littéraires. Ils étaient claquemurés chacun dans sa cellule, comme les cardinaux au conclave, si je puis ainsi parler. Il était rigoureusement défendu à l'idylle d'entrer dans le compartiment de l'ode ou de l'épigramme ; il était défendu surtout à la poésie de pénétrer dans le domaine de la religion. De là cette pénurie de littérateurs *absolument* chrétiens. On pourrait appeler cette époque celle du *séparatisme* littéraire ; ce séparatisme est plus qu'une demi-hérésie.

La vérité nous force à le reconnaître ; le premier qui protesta efficacement contre le séparatisme littéraire, fut M. de Chateaubriand. Le premier livre nettement *anti-séparatiste* (pardonnez-nous le terme) a été le *Génie du Christianisme*, œuvre faible quant au fond, et qui peut se résumer ainsi : On a vraiment bien tort de faire la guerre au catholicisme ; il est plein de si jolies choses ! mais œuvre immense quant à l'influence et au résultat final. On y parlait *littérairement* de la Bible. La critique, la vraie critique y naissait ; la critique grammaticale de Laharpe y recevait le coup dont elle est morte. L'archéologie y était involontairement fondée. Partout on faisait le mélange, scandaleux pour l'époque, de la religion avec tous les anciens *genres*, avec la poésie, avec l'art, avec tout. *Les Martyrs*, ridicules par quelques points, continuèrent cet

heureux mouvement. Une école se forma, singulièrement demi-chrétienne, et parlant encore la langue de Bernardin de Saint-Pierre et de Rousseau. Mais enfin le séparatisme était déjà vaincu, vaincu par un seul homme, par celui dont on devra dire, pour être juste envers sa mémoire, que son mérite fut considérable, mais que "son influence fut encore au-dessus de son mérite."

Quoiqu'il ait abordé tous les anciens genres, M. de Chateaubriand demeurera surtout comme poète : et la réconciliation qu'il a opérée est celle de la religion et de la poésie. Mais Dieu, qui paraît vouloir faire de notre temps une époque véritablement triomphale pour son Église, a voulu placer, sur le seuil même de notre siècle, un grand homme à l'entrée de chacune des voies de l'intelligence. Dans Joseph de Maistre et dans le Lammenais de la première époque, nous avons eu le théologien comme en M. de Chateaubriand nous avons le poète ; en M. de Bonald nous avons eu le philosophe, comme nous devions avoir en M. de Montalembert l'orateur de la tribune, et dans le P. Lacordaire l'orateur de la chaire. Grands noms, malgré cent réserves que nous pourrions faire ; grands noms, dont pas un ne mérite de périr. Et voilà vraiment nos pères spirituels : *Inde genus albanum latinique patres !*

Avons-nous le droit d'ajouter que, dans un rang plus modeste, mais dans le plus fort peut-être de la mêlée, un journal catholique, qu'il ne nous est pas permis de louer à cette place, représentait dignement cette littérature quotidienne qui tend de plus en plus à remplacer toutes les autres. Nous avons la poésie, la philosophie, la théologie, l'éloquence et l'art : nous eûmes le journal. Sur tous ces terrains, le séparatisme littéraire fut vaincu. Il y eut désormais toute une noble

foule de poètes, de philosophes, d'orateurs et d'artistes exclusivement catholiques ; il y eut même des romanciers et des nouvellistes chrétiens *rara avis in terris*. Il y eut enfin un rayon de nos bibliothèques qui reçut des livres à la fois joyeux et chrétiens ; la tristesse, qui est d'origine janséniste, s'enfuit pour ne plus revenir. En deux mots, la littérature catholique était définitivement fondée : elle ne doit plus mourir.

### III

Quand, en 1841, M. Louis Veillot devint un écrivain chrétien, Chateaubriand était populaire ; Joseph de Maistre avait déjà conquis toute la demi-popularité qu'il est seulement destiné à conquérir ici-bas :—ce grand homme mérite mieux, infiniment mieux, mais il est plus populaire au ciel que sur la terre ;—Lamenais était tombé, mais on entendait encore assez distinctement les derniers échos catholiques de cette voix puissante ; M. de Montalembert était dans la plus riche adolescence de sa gloire ; le P. Lacordaire entraînait la jeunesse ; *l'Univers*, depuis plusieurs années, luttait déjà pour emporter à la pointe de l'épée cette liberté d'enseignement qu'il a fini par emporter avec le concours de tout ce qu'il y eut alors de catholiques en France ; Mgr. Parisis se montrait le champion le plus vigoureux de toutes les libertés de l'Église. Tous les catholiques semblaient fraternellement unis. On marchait gaiement, tous ensemble, à l'assaut de l'incrédulité ; on combattait ensemble, on tombait ensemble, on se relevait et on triomphait ensemble.

M. Louis Veillot ne dut pas échapper à l'action puissante de ses amis dans la foi. Il n'est certes pas un imitateur : personne ne l'est moins que lui. Il est nettement, vigoureusement original, *sui generis*. Mais

quel mot employer pour dire que, sans imiter personne, ils reçut l'empreinte de plusieurs autres intelligences ? Il est certain que Joseph de Maistre lui a laissé sa marque vive, sa doctrine, la fierté de sa polémique. M. de Chateaubriand n'est pas aimé de M. Veillot, et je partage assez cette antipathie pour la comprendre ; et cependant M. de Chateaubriand a agi sur l'auteur de *la Petite Philosophie* : il lui a laissé le goût de la poésie chrétienne. C'est beaucoup. Que de pages excellentes nous aurions perdues si M. de Chateaubriand n'était point venu avant M. Louis Veillot ! Ne sent-on pas (notamment dans certaines pages du *Cà et là*, alors que M. Veillot n'avait pas encore abusé du style à versets), ne sent-on pas le souffle du premier Lamennais ? M. Louis Veillot, enfin, n'a-t-il pas toujours possédé quelque chose de la verve particulière à M. de Montalembert, de la dialectique de Mgr. Parisi, et même de l'éclat du P. Lacordaire ? Mais toutes ces qualités n'ont pas agi sur l'intelligence de M. Louis Veillot à la manière de l'objet qui agit grossièrement sur une surface de verre, dans la photographie ; elles ont agi à la manière du feu, qui donne la chaleur et la vie sans rien ôter à la personnalité de ceux qu'il chauffe et vivifie. M. Louis Veillot, disons-le hautement, n'est pas un disciple, mais un chef d'école. Il est certainement plus complet qu'aucun des grands esprits que nous venons de nommer ; il a l'intelligence plus souple, plus facile, plus universelle. Il est à la fois poète, orateur, polémiste et théologien ; il est même romancier et nouvelliste. La philosophie seule a toujours eu peu d'action sur sa pensée, et je crois que M. de Bonald n'a pas eu sur lui une influence bien vive ni bien profonde. C'est une lacune, une lacune regrettable : mais quel esprit n'a point de ces côtés

faibles ? Il n'en est pas moins vrai que M. Louis Veillot a heureusement, tout en restant *lui-même*, résumé et fondu en son intelligence les mérites divers de vingt intelligences distinguées, et qu'il est, jusqu'à ce jour, le meilleur type et le plus complet, encore une fois, de *l'homme de lettres catholique !*

#### IV

Nous avons dit tout à l'heure qu'avant tout il possède précisément le *sens catholique*. Cela est vrai absolument. Quelle fierté ne peut-il pas légitimement se permettre en considérant qu'il n'est pas dans la vaste série de ses œuvres (quarante volumes environ) une seule ligne NON, PAS UNE SEULE qui n'ait été inspirée par l'amour de la sainte Église. Quelqu'un de ses amis nous disait récemment que *l'intention involontaire* de M. Louis Veillot avait été de toucher tous les genres, parce que Voltaire les avait tous également déshonorés ; de les toucher, disons-nous, et de les christianiser pour toujours. La modestie de M. Louis Veillot ne nous permet pas de croire qu'il ait eu cette intention, même involontairement. Mais l'effet a été produit ; Voltaire a été détrôné. Voulez-vous un parfait modèle du pamphlet chrétien, dur aux doctrines et charitable aux personnes : lisez *les Livres Penseurs*, ou la riche collection des *Mélanges* ; du roman chrétien : voici *Corbin et d'Aubecourt*, *Pierre Saintive*, et même cette *Honnête femme* qu'on a trop calomniée. Quel drame catholique que *le Lendemain de la victoire !* Nous avons dans *le Droit du seigneur* un livre de saine et solide érudition. Et d'autre part, nous avons pu juger, par le *Ça et là*, des beaux vers, un peu rudes, que ce prosateur sait écrire ; il aura d'ailleurs raison de tout négliger pour la prose : " O prose, mâle outil et bon aux fortes mains ! " Enfin, dans ce genre charmant qu'on appelle la Nouvelle, les

lecteurs des *Historiettes et fantaisies* jugeront comme nous qu'il est fort supérieur à la plupart des nouvellistes contemporains. Il est ici le digne émule d'Ourliac. Mais notre Ourliac était moins touchant, moins profond, surtout moins écrivain.

On ne peut donc se refuser à reconnaître dans toute l'œuvre de M. Louis Veillot un noble et trop rare caractère d'universalité. Cette littérature est en antithèse parfaite avec la littérature du siècle dernier. L'auteur brise, avec violence quelquefois, les portes de tous ces genres qui, autrefois, étaient fermés à la religion : il les brise et y introduit triomphalement l'Église, tout éblouissante de lumières. Son sens catholique est d'une merveilleuse sûreté : il n'y a, pour ainsi dire, pas de fausse note. Tout le clavier est chrétien. Quelques notes sont quelquefois un peu trop fortes ; l'effet produit par là n'est point dangereux, mais désagréable. On voudrait rayer dix mots peut-être en chacun des livres de M. Veillot, mais dix mots seulement, qui détonnent un peu, et que ses ennemis accusent de brutalité. D'ailleurs, presque toutes ces œuvres sont bien entre toutes les mains, et ce sont à peu près les seules que nous trouvions pour charmer chrétiennement nos soirées sans faire jamais bâiller notre auditoire. Ce que ces livres ont fait de bien est indicible. Ils ont affermi les intelligences ; ils ont solidifié les cœurs. Si tant de jeunes gens se déclarent hautement et généreusement chrétiens au milieu d'un monde qui est forcé de les estimer, c'est surtout grâce à ces livres. Le sens catholique, le surnaturel y sont au naturel. Rien de forcé ; tout est spontané, tout est vrai. Ni trop de sévérité, ni trop d'abandon ; de la joie partout, jusque dans les larmes. On a écrit plus profondément que M. Veillot ; on n'a jamais écrit plus chrétiennement !

## V

On n'a pas assez remarqué l'amour des champs que professe, non pas l'esprit, mais le cœur de M. Veillot. Ses livres abondent en descriptions de la nature. Ils sentent les prés, la fenaison, les jardins rustiques ; ils ont une bonne odeur de campagne. Que de fois notre peintre a décrit le coucher ou le lever du soleil ! Il se plaît en ces tableaux ; il les refait volontiers, et presque toujours avec le même bonheur. C'est peut-être notre écrivain le plus paysagiste : beaucoup de ses pages ressemblent aux toiles de Troyon.

Dussions-nous passer pour paradoxal, nous affirmerions de la façon la plus nette que M. Louis Veillot est surtout supérieur dans l'expression des sentiments doux. Il y a dans ses écrits beaucoup plus de miel que de vinaigre. *Corbin et d'Aubecourt* est une suite de lettres qui sont présentées comme l'œuvre d'une jeune fille : la plus délicate, la plus virginale des jeunes filles pourrait les signer. Les *Historiettes et fantaisies* contiennent des perles dont l'éclat est des plus doux ; rien n'est plus calme que *le Vol de l'âme*, plus finement touché que *l'Epouse imaginaire*, plus intime que les huit admirables pages de *la Chambre nuptiale*. Nous ne parlons point de *Ça et là*, dont les deux tiers au moins sont tout de sucre. C'est là surtout que l'on sent l'homme ; on sent le père, on sent le frère et le fils, on sent le chrétien. Lisez et relisez les *Historiettes et fantaisies*, et vous serez de notre avis. D'ailleurs, nous ne sommes pas suspect en cet éloge ; nous avons toujours singulièrement aimé à voir M. Louis Veillot chasser, le fouet en main, tous les marchands du temple. En vérité, il se sert bien de ce fouet et les marques rouges en sont restées sur les épaules de tous les adversaires de la Vérité ;—il est bien

entendu que nous parlons au figuré. C'est fort bien fait, et nous nous mettons volontiers à l'école de ce rude fouetteur,—surtout quand il ne fouette que les idées.—Mais nous voulions insister sur une qualité de M. Louis Veillot qui n'est pas assez connue, ou qui plutôt est méconnue : c'est qu'il est doux aux siens autant que terrible à l'ennemi. *Les Livres Penseurs* d'une part, *Corbin et d'Aubecourt* de l'autre, voilà les deux livres qui donnent l'idée la plus complète, le premier, de toutes les ardeurs de sa polémique, le second, de toutes les délicatesses de son cœur. Faut-il tout dire ? nous préférons le second au premier.

Son style a longtemps porté l'empreinte du XVIII<sup>e</sup> siècle, et, dans *les Livres Penseurs* notamment, on peut saisir, trop aisément parfois, l'imitation plus ou moins réfléchie de La Bruyère. Mais peu à peu ce style s'est échauffé : la verve qui est propre à notre siècle l'a envahi ; si bien que les derniers livres de M. Veillot n'ont presque plus rien du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelques tours de phrases, quelques mots attestent seuls que l'auteur fait de Bossuet et de Bourdaloue sa lecture la plus ordinaire.

## VI

Nous avons l'intime conviction que plusieurs volumes de M. Louis Veillot demeureront comme des œuvres où la langue française est aussi honorée que l'Église catholique. Mais on nous embarrasserait vivement si on avait l'indiscrétion de nous demander quels sont ces livres qui suivant nous résisteront au temps, et ceux qui n'y sauront pas résister. Enfin, si on nous poussait à bout, nous pourrions peut-être répondre que *les Pèlerinages de Suisse et Rome et Lorette*, malgré cent pages délicieuses, ont le grave défaut de manquer d'unité. *L'Honnête femme* est trop dangereuse encore, malgré la pureté de l'intention, pour que Dieu lu

accorde une immortalité qui pourrait en de certaines occasions être fatale à de certaines âmes. Le dénouement inattendu et défectueux de *Pierre Saintive* empêchera le durable succès d'une œuvre dont les deux premiers tiers sont à peu près sans défauts. Mais nous sommes persuadé qu'une partie des *Mélanges* et de *Çà et là* sera vivante et admirée longtemps encore après ce siècle. Et si nous avons à nous prononcer, en terminant, sur les œuvres qui resteront dans leur intégrité à nos petit-neveux et qui passeront longtemps comme de véritables chefs-d'œuvre, nous nommerions les *Libres Penseurs* et deux livres qui, en ce moment encore, sont loin d'avoir toute la popularité qu'ils méritent : *Corbin et d'Aubecourt* et le *Lendemain de la victoire*.

Juillet 1862.

Il y a environ deux ans, nous écrivions les pages que l'on vient de lire, et nous avons essayé d'y mettre tout notre cœur. En les relisant aujourd'hui, nous les trouvons froides et insuffisantes. C'est qu'en effet nous avons suffisamment exprimé notre pensée sur les ancêtres intellectuels de M. Louis Veillot, sur la nature et l'étendue de son esprit, sur l'immortalité de son œuvre ; mais nous n'avons pas assez manifesté notre amour, disons mieux, notre reconnaissance. Nous sommes au nombre de ces jeunes gens dont nous parlions plus haut, et qui doivent en partie à M. Louis Veillot la solidité de leur foi et les ardeurs de leur dévouement. Il ne nous a point converti ; mais il nous a soutenu, encouragé, réchauffé. Nous aimons à ne pas nous en taire. D'ailleurs, les bégaiements et l'insuffisance de notre critique viennent peut-être de notre reconnaissance elle-même. On demandait un jour au fils d'un grand orateur d'écrire " le portrait littéraire " de son illustre père. Le fils répondit simplement—et nous sommes presque tenté d'appliquer ces paroles à M. Louis Veillot, qui est un peu notre père dans la foi : " J'aime assez mon père pour bien le connaître ; je l'aime trop pour bien parler de lui."

Janvier 1865.

# L'AVOCAT PAUL.

POÈME HÉROÏ-COMIQUE.

Je chante ce héros et fantasque et léger  
Qui, rebelle au destin et voulant échanger  
Contre un sort monotone un avenir moins sombre,  
Crut viser au bonheur et n'attrapa qu'une ombre.

Muse, sois-moi propice en ce grave moment :  
Pour ce rare mortel retrace dignement,  
Mais en style modeste et simple en sa structure,  
Ses exploits renommés et sa déconfiture.  
Dis-nous pourquoi, marchant sans cesse à reculons,  
Il voulut s'attraper aux plus hauts échelons,  
Et comment, s'il vécut malheureux et sans gloire,  
Son nom peut encor vivre au temple de mémoire.

---

De ma narration le héros et l'acteur  
Avait, dit-on, pour père un humble agriculteur,  
Qui, dans ce fils aimé, trop décevante idole,  
De l'humaine vertu croyait voir le symbole.  
Veuf, usé de travail et même déjà vieux,  
Le bonhomme, nourri du bien de ses aïeux,

Dans un canton peuplé possédait une terre.  
 Il avait enrichi ce fonds héréditaire.  
 Par ses travaux réglés et ses utiles soins,  
 L'abondance à la ferme excédait les besoins.

Au sein d'ombrages verts et près d'une colline,  
 Sa maison blanche avait l'église pour voisine.  
 De cet asile heureux de la simplicité,  
 Les fenêtres, de loin, regardaient la cité.  
 A ses pieds, un ruisseau courant jusqu'à la plaine,  
 Marquait de son azur la verdoyante arène,  
 Et ce toit fortuné, qui dominait sur l'eau,  
 Des bords du Saint-Laurent égayait le tableau.

Le paisible vieillard, comblé de quiétude,  
 Des travaux fructueux chérissait l'habitude,  
 Fuyait le bruit, aimait ses devoirs et son Dieu,  
 Et se plaisait à vivre en cet agreste lieu.

Mais triste, quelquefois, ses yeux versaient des larmes :  
 Un noir présentiment éveillait ses alarmes ;  
 Il disait : " ma carrière est bien près de finir ;  
 La mort cherche à m'étreindre et je la sens venir !"

Un soir, le front courbé, la marche titubante,  
 Il quitta le travail presque à la nuit tombante.  
 L'honnête laboureur se sentait mal dispos :  
 Un vertige soudain le condamne au repos.  
 Sous un mal dévorant il s'affaisse et succombe,  
 Et le prochain soleil éclairera sa tombe.

Mourant, il dit à Paul : " Je m'afflige pour toi  
 De l'implacable sort dont je subis la loi.  
 Dieu me fit d'heureux jours par sa bonté propice.  
 Or, les tiens seront beaux si tu crains sa justice.  
 Souviens-toi que, toujours, l'aimable charité

Forme les vrais liens de la société ;  
 Que son précepte, objet de toute la morale,  
 Défend la noire envie et l'injuste cabale,  
 Et les traits vénéneux et les propos menteurs,  
 Et les complots masqués de dehors imposteurs.  
 Ne te mêle jamais de l'affaire des autres :  
 Nous avons bien assez à conduire les nôtres.  
 Garde-toi des méchants, préserve aussi ton bien,  
 Mais, pour être honnête homme, avant tout sois chrétien."

Après ce noble adieu qu'un long soupir achève,  
 La mort à ses douleurs subitement fait trêve.  
 Le souffle du vieillard déjà s'est envolé  
 Vers la patrie auguste où Dieu l'a rappelé.

Malheureux Paul, hélas ! tu n'as donc plus de père !  
 Ah ! puisse-tu sans lui trouver un sort prospère !

## II

Pour conduire sa ferme et régir sa maison,  
 Paul avait près de lui la tante Louison.  
 Victoire, une parente en lointain cousinage,  
 Arrive ; toutes deux auront soin du ménage.

Mais son bonheur fut court ; l'ombre du noir cercueil  
 Dans son foyer désert projette encor le deuil.  
 Les voisins, soucieux et froids avec mystère,  
 N'osent plus aborder le logis solitaire,  
 Et tous, vers d'autres seuils acheminant leurs pas,  
 Au cercle aimé du soir ne reparaissent pas.

Du toit infrequenté quelle cause fatale  
 Eloignait des amis la troupe joviale ?  
 C'est que, par faux calcul, Paul osant les trahir,

Les molesta sans cause et d'eux se fit hair.  
 Ensuite, redoutant son humeur tracassière,  
 Nul ne se hasardait à lui rompre en visière.  
 Sa langue en se jouant transperçait comme un dard.  
 Pour ne point le combattre on vivait à l'écart.  
 Et l'on disait : " il mord ainsi qu'une vipère ;  
 Ah ! qu'il est différent de feu monsieur son père ! "

Maitre Paul (et l'histoire en est contemporaine)  
 Était un jouvenceau de dix-huit ans à peine,  
 Qui, de ses vieux parents frivole nourrisson,  
 Des bons conseils avait négligé la leçon.  
 Son esprit s'adaptant à sa brusque nature,  
 Des nobles sentiments dédaigna la culture.  
 Disputeur sans raison, déclamateur sans art,  
 Paul était fureteur, indiscret, babillard,  
 Volontiers se donnait pour très-fin personnage,  
 Du moindre événement troublait le voisinage,  
 En dépit du bon droit glorifiait les torts,  
 Et par goût suscitait d'éternels désaccords.  
 De tout propos secret ou que l'on devait taire,  
 Sa langue sans merci divulguait le mystère.  
 Mais, aux faits que sa bouche à l'envi répétait,  
 Il fallait joindre ceux que lui-même inventait ;  
 Et lorsque sa bévue était palpable et lourde,  
 Pour s'en tirer au mieux il lançait une bourde ;  
 En un mot il niait ; mais ensuite, tout bas,  
 Il répétait l'insulte et n'en finissait pas.

Aimant le faux, souvent un grand jaseur s'y plonge ;  
 Un fait lui semble court, il y met une alonge.  
 Tel faisait Paul cédant à ce tic odieux,  
 Et le mensonge avait un grand poids à ses yeux.

Les dimanches étaient les beaux jours de prouesse

Où Paul, leurrant le peuple au sortir de la messe,  
Près d'un groupe naïf improvisait toujours,  
Et sur des thèmes vains agençait un discours.  
Agitant ses deux bras, le hâbleur empirique  
Joignait la pantomime au lardon satirique,  
Et, pour mieux subjuguier les dociles humains,  
Ricanait bruyamment et claquait des deux mains.

Fallait-il décider quelque affaire importante,  
Paul aussitôt sondait l'opinion flottante,  
Des crédules voisins escamotait l'appui,  
Amadouait le peuple en se vouant à lui,  
Trop souvent le ployait à sa docte rubrique,  
Et même du curé séparait la fabrique,  
Etant, par cette lutte ardente et sans repos,  
L'effroi des marguilliers et des municipaux.

Monsieur Paul, chose sûre, avait une faconde  
Chère aux dupes, enfin à nulle autre seconde,  
Et des applaudisseurs dont l'intellect étroit  
Faisait du hobereau le bijou de l'endroit.  
Deux ou trois cabaleurs dans le cercle agricole,  
Le disait plus savant que le maître d'école.

Sur toi, campagnard simple et privé de savoir,  
Que le charlatanisme hélas ! a de pouvoir !

### III

Pour augmenter parfois ses petites misères,  
Le bourg voisin de Paul avait trois commissaires.  
Par surcroît de faveur, cette justice à trois,  
Aux dépens de quelqu'un s'exerçait chaque mois.  
De ces juges (ainsi la rumeur les dénomme)  
Le plus vieux savait lire et s'estimait grand homme.

Ses collègues puînés, jugeant par son canal,  
 Suivaient de point en point leur président banal.  
 A juger faussement s'ils se laissaient induire,  
 Par sot respect humain ils n'osaient s'en dédire,  
 Et le trio, parlant au nom de l'équité,  
 Immolait le bon sens avec impunité.

Amis des trois juteurs et désirant leur plaire,  
 Paul se fit auprès d'eux avocat populaire.  
 Or, sa mine avenante ayant un plein succès,  
 Réglaît selon ses vœux la marche des procès,  
 Et le plaideur timide en quête d'un organe,  
 L'appelait à défendre au besoin la chicane.

Par l'intrigue et l'effort ce juriste nouveau  
 Du tribunal sommaire abaissa le niveau.  
 Il obtint que la loi demeurât lettre close,  
 Que l'équité fit place à sa métamorphose ;  
 Que, sans aucun égard à la prescription,  
 L'on jugeât au rebours de la convention.  
 Il osa même un jour abolir la Coutume,  
 Disant : " A nos arrêts il faut qu'on s'accoutume ! "

Le tribunal frondeur à tous en imposait,  
 Et chacun devant lui par crainte se taisait.

On conte qu'un matin, à certaine audience,  
 Voulant du droit commun appliquer la science,  
 Un avocat notait, sur un point méconnu,  
 Une palpable erreur en la mettant à nu,  
 Lorsque, l'interrompant, le plus vieux commissaire  
 Lui dit : " Votre client n'est point homme sincère.  
 Voyez ce front abject, regardez cet œil faux :  
 Quel visage ! on y voit percer tous les défauts.  
 Ces traits là, je le dis, sont de mauvais augure.  
 On peut le condamner, je crois, sur sa figure.

J'oblige donc ici l'injuste défendeur  
 A payer au total sa dette au demandeur.  
 Mais l'intérêt n'est pas compris en la demande ;  
 N'importe ; il le paiera : l'équité le commande !  
 Ajoutons les dépens accrus jusqu'à ce jour,  
 Et le délai légal, car, sans cela, bonjour !”<sup>1</sup>

Entendant formuler des sentences si drôles,  
 Le plaideur sans ressource en levait les épaules.  
 Mais Paul avait alors, en homme compétent,  
 Contre son adversaire ou triste ou malcontent,  
 Un arsenal complet de mots creux pour refuge,  
 Et pour expédient la sottise du juge.

Le danger qu'il faut craindre ici-bas, c'est l'orgueil.  
 Paul oublia ce point : ce fut là son écueil.  
 “ Je parle bien, dit-il ; or, ma voix éloquente  
 Au barreau me ferait une place marquante !”

Un voisin qui de Paul observait les ébats,  
 Les admirait en face et s'en moquait tout bas.  
 Pour le mystifier d'une façon barbare,  
 Sans cesse il lui criait : “ Que ton génie est rare !  
 Il te montre, vois-tu le chemin du barreau !  
 Que j'aimerais te voir assis en un bureau !  
 Nul avocat ne peut s'égalier à ta taille ;  
 Toi seul éclipserais tous ces oiseaux de paille.  
 Dois-tu donc n'être ici qu'un humble laboureur ?  
 Est-ce bien là ton fait ? n'est-ce point une erreur ?

---

<sup>1</sup> Cette décision burlesque n'est point inventée à plaisir. Des personnes de poids et de caractère l'ont attestée bien des fois. En relatant d'après elles cette anecdote invariablement donnée pour vraie, on n'a pas cru nécessaire d'en retrancher la parole bouffonne du Commissaire qui en fut le héros.

*Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.*

Un garçon tel que toi, bûcher, mener la herse,  
 C'est vraiment le tableau du monde à la renverse!  
 Jette ailleurs tes regards, laisse à d'autres humains  
 Ces travaux assortis à leurs calleuses mains,  
 Et consacre un esprit, des talents qui pétillent,  
 A ce fameux théâtre où tant de sujets brillent.  
 L'honneur d'un grand succès t'invite au premier rang;  
 De toi nous serons fiers et ton nom sera grand !”

Le téméraire Paul, séduit par cette glose,  
 Comme mot d'évangile interpréta la chose.  
 Dans son illusion, il pensa qu'en effet  
 On est, lorsqu'on le veut, un grand homme tout fait.  
 Caressant chaque jour cette sublime idée,  
 De plans ambitieux son âme est obsédée.  
 Avide d'un beau titre, amoureux de l'éclat,  
 Maître Paul, en un mot, brûle d'être avocat.

#### IV

Un ciel gris, pluvieux, un vent froid, monotone,  
 Ramenaient sur nos bords l'humide et pâle automne.  
 Depuis longtemps déjà les moissonneurs lassés  
 Abritaient de leurs champs les trésors amassés.  
 Paul, fuyant le travail, laissant là ses javelles,  
 Les vit s'ensevelir sous les neiges nouvelles.  
 Il perdit follement un tiers de sa moisson.  
 Ce contre-temps fâcha la tante Louison.  
 Faute d'un soin prudent, tout le long de l'année,  
 La ferme languissait du maître abandonnée.  
 “Quand le travail m'épuise, il te plaît de courir,  
 Dit-elle à Paul, nos bleds germent et vont pourrir.  
 Rebelle à tes devoirs et sourd à mes paroles,  
 Tu consumes le temps en démarches frivoles.

Ton père te disait : " mon fils, garde ton bien " ;  
 Mais tu n'y penses plus et tes bras ne font rien.  
 Il te disait encor : " on est soi-même dupe  
 Lorsque du fait d'autrui vainement l'on s'occupe.  
 Mais tu n'écoutes pas, et tes duplicités  
 Préludent par avance à nos adversités ! "

Paul, à ce bon discours, et s'indigne et murmure.  
 Affichant, mais à tout, une tête assez mûre,  
 Il dit : " Je suis mon maître ! Or, sans tant de façons,  
 La tante, épargnez-moi vos benoîtes leçons.  
 Sur le tout, croyez m'en, voici le point tangible :  
 Je fais à ma manière et suis incorrigible ! "

Raison, doux procédés, sollicitaient en vain.  
 D'immuable folie un funeste levain  
 Activait dans son âme altière et furibonde  
 L'amour d'une existence oisive et vagabonde.  
 A tout sentiment noble il avait dit adieu.  
 La chose est évidente et se prouve en son lieu.

Mais le barreau l'attire ; ah ! pour lui quelle fête !  
 Du temple de la gloire il voit briller le faite.  
 " Or, je veux, disait-il, (chacun ayant son tour)  
 Habiter aussi moi cet illustre séjour.  
 Mon départ est prochain, mais le peuple l'ignore.  
 Il est donc à propos de lui parler encore,  
 Pour qu'il tienne de moi qu'enfin je vais partir.  
 Eh ! comment le quitter sans un peu l'avertir !

Un dimanche, parlant d'un grand air de franchise,  
 Il débita ces mots du perron de l'église :  
 " Je vous quitte, messieurs ; ainsi, pardonnez-moi  
 Dans cette occasion d'éprouver quelque émoi.  
 Le peuple sur mon âme exerce un grand empire ;  
 Le bien public est seul l'objet auquel j'aspire.

De vous servir, messieurs, je me fais un honneur ;  
 A vous aider en tout je mettrai mon bonheur.  
 Je m'éloigne, je pars, et, par ma diligence,  
 Je veux, donnant l'essor à mon intelligence,  
 A force de travail parvenir au savoir,  
 Et d'un bon avocat à la fin vous pourvoir.  
 Par mon instruction (car on n'est rien sans elle),  
 Je saurai vous défendre en ami plein de zèle..."

On entendit alors un brouhaha moqueur.  
 Des villageois trompés répétèrent en chœur :  
 " Allez donc, monsieur Paul, faire au loin des merveilles,  
 Mais raccourcissez-vous un peu les deux oreilles !  
 "—Chut ! s'exclamait un autre, ah ! donnons lui la paix,  
 Car il est chatouilleux, bien qu'on le trouve épais !"

Ces brocards ennemis au sein de l'assemblée,  
 Firent impression dans son âme troublée.  
 Tel un audacieux n'osant lever le front,  
 Souvent perd contenance au plus léger affront.  
 Paul se tait, craignant fort de gâter son affaire.  
 Dans sa perplexité ne sachant plus que faire,  
 Il demande conseil à son sage cousin,  
 L'instituteur du bourg et son proche voisin.  
 " Volontiers, lui répond l'honnête pédagogue :  
 Sache donc qu'au barreau tu n'auras point de vogue.  
 D'abord, ne sachant rien scientifiquement,  
 Tu ne peux t'exprimer catégoriquement.  
 Au contraire, l'on voit à ton pauvre langage,  
 Quel est de ton cerveau le minime bagage.  
 Tu parles sans scrupule et tes malheureux cuirs,  
 N'engendreront pour toi que mortels déplaisirs.  
 Et ces mots proférés d'un ton si débonnaire,  
 Que tu trouves partout hors du dictionnaire,  
 Te feront le jouet d'un monde de railleurs.

On les tolère ici, mais on les siffle ailleurs.  
 Pour n'être point toi-même une caricature,  
 Abandonne, mon Paul, cette cléricature.....”

“ Assez ! interrompt Paul : ô bon instituteur,  
 Contre moi tu nourris un préjugé menteur.  
 A ma félicité tu veux que je renonce,  
 Mais, en dépit du sort que ta bouche m'annonce,  
 Je pars, et je saurai vous démontrer à tous,  
 Qu'en vain de mon talent vous vous montrez jaloux !”

Oui, pars, malheureux Paul, encense ta chimère ;  
 Dédaigne l'humble toit où t'éleva ta mère.  
 Son mobilier rustique est pour toi sans appas ;  
 Il plait à la famille et tu ne l'aimes pas.  
 Ton vieux père n'est plus ; on s'ennuie à la ferme.  
 Les travaux accablants pour toi n'ont plus de terme.  
 Et tu dis : “ quel ton bas froisse ici le bon goût !  
 Quelles rudes façons y dominent partout !  
 En recherchant la ville et son grand étalage,  
 Non, je ne veux plus être homme de mon village.  
 Je trouverai là-bas un monde brillanté,  
 Dont l'aspect seul, d'avance, éveille ma fierté.  
 Et sans retard je fuis la terre paternelle,  
 Car la joie est ailleurs et le plaisir loin d'elle !”

## V

Paul, trop impatient du bonheur qu'il rêvait,  
 D'étudiant signa l'authentique brevet.  
 Son patron, homme sec, écrivant sans relâche,  
 Pour instruire ses clercs doublait souvent leur tâche.  
 Beaucoup écrire était leur éternel devoir ;  
 Il écrivaient le jour et même encor le soir.

Copiant non sans peine en l'absence d'un guide,  
 Paul, toujours écrivant, restait la tête vide.  
 Il ne pouvait apprendre et, de son propre aveu,  
 Aux lois de procédure il entendait fort peu.  
 Or, cherchait-il un sens à maint obscur passage,  
 Le maître, interrogé, par un sombre visage,  
 Semblait lui dire, afin d'éloigner le propos :  
 " Mon ami, laissez-moi griffonner en repos !"  
 Ou bien, s'il répondait par un monosyllabe,  
 C'était pour Paul, alors, du grec ou de l'arabe.

Paul, un jour, prend un texte et veut l'interroger ;  
 Mais cet essai louable offrait plus d'un danger.  
 De ce livre inconnu que le hasard amène,  
 Sur les pages en vain son regard se promène.  
 Plus il les examine et les compulse à fond,  
 Plus dans un noir chaos son esprit se confond.  
 L'auteur paraît diffus, sa méthode est abstraite.  
 Il condamne bientôt le livre à la retraite,  
 Car, ô sort malheureux ! à cet esprit mutin  
 Coquille et d'Aramon semblent parler latin.

C'est donc en vain, dit-il, que je me romps la tête !  
 Les lois ne me vont pas et leur style m'embête !  
 Ouf ! quel apprentissage et comment le finir !  
 Mais, puis-je avec honneur sur mes pas revenir ?  
 Non, sans doute : en ce cas, reprenons le volume ;  
 Et si mon pauvre esprit à ce jeu se consume,  
 Par là je connaîtrai, peut-être pour mon bien,  
 Qu'on peut lire beaucoup et n'être bon à rien.

Dans cette tâche aride où rien ne l'aiguillonne,  
 Notre clerc, par dégoût, au dépit s'abandonne,  
 Vu que, de son patron humble et naïf suppôt,  
 D'un travail rebutant il lui soldait l'impôt.

“ Jouet trop malheureux de ce labeur servile,  
Pauvre clerc oublié, même au sein de la ville,  
Que n'imites-tu point en tes libres ébats,  
Ces clers indépendants qui ne travaillent pas,  
Et que l'on voit, sans lire et sans faire écriture,  
Chômer le temps heureux de la cléricature ?  
Venge-toi ; paie enfin d'un trop juste retour  
Le sordide avocat qui t'a joué le tour.”

Ainsi quelque démon maîtrisant sa jeune âme,  
Y soufflait du courroux la dangereuse flamme.  
Afin que, chevauchant toujours loin de son but,  
Il restât toujours sot de même qu'au début.

Paul se fit indolent. Léger par habitude,  
Il dorait l'avenir et négligeait l'étude.  
Baillant à livre ouvert sans tourner un feuillet,  
Au bureau tout le jour sa tête sommeillait.  
On dit qu'avec dédain repoussant le volume,  
Souvent sa main distraite ébarbait une plume,  
Et que, tombant ensuite en un rêve profond,  
Son œil cherchait l'espace et scrutait le plafond.  
Seul au bureau parfois, et quittant son pupitre,  
Au mépris des devoirs de second clerc en titre,  
Sur un sofa voisin dominant sans rivaux,  
De la nuit par avance il humait les pavots.

Des plaideurs quelquefois conjurant la présence,  
Il les expédiait d'un air de suffisance ;  
Et même, s'il voulait s'émanciper loin d'eux,  
A cette heure où, souvent, leur flot tumultueux  
Partout vers les bureaux avec hâte se rue,  
Paul, s'éclipsant, allait méditer dans la rue.  
Alors, maudissant tous cet acte indélicat,  
Les clients bafouaient le futur avocat.

Abjurant ses devoirs, l'homme, quand il s'abuse,  
 Aux frivoles pensers s'abandonne et s'amuse,  
 Riche, il veut la splendeur dans le monde élégant ;  
 Pauvre, l'illusion lui prête son clinquant.  
 Tel Paul, à la cité, briguait, nouveau Tantale,  
 Les futiles hochets que son vain luxe étale.  
 De la mode changeante, en ses écarts divers,  
 Il acceptait la règle et suivait les travers.  
 Fièrement il portait un képi sur l'oreille,  
 Culotte et justaucorps de nuance pareille,  
 Des cheveux annelés que sa main rajustait,  
 Et la canne à pommeau que sa dextre agitait.  
 Glissant sur les pavés d'une allure assez ronde,  
 On eût dit à le voir le conquérant du monde.

Il prodiguait ses nuits ; au matin le soleil,  
 Longtemps planait aux cieux l'appelant au réveil.  
 Il mesurait, dit-on, le tiers de sa carrière  
 Sans que Paul, sommeillant, ne rouvrit la paupière.  
 S'éveillait-il enfin, au lit et sans bouger,  
 Son esprit curieux s'affinait à juger  
 Quelle sauce ineffable, avant la nappe mise,  
 A son impatience allait être promise.  
 En gourmet éprouvé, d'un repas excellent  
 Il aimait à prévoir le menu succulent.

Celui que le gros lard mettait naguère à l'aise,  
 Logeait au restaurant et dînait à l'anglaise.  
 Du patron sur ce point exact imitateur,  
 Il vivait de gogaille en friand amateur.

Si l'homme, en tout pays, aime la bonne chère,  
 Aux avocats surtout la coutume en est chère.  
 J'en sais qui, peu jaloux d'épiloguer les lois,  
 A de pompeux dîners confinant leurs exploits,

En un circuit lointain, au fond de la campagne,  
Apportaient avec eux la truffe et le champagne.  
C'est là qu'à la nuit sombre, un long verre à la main,  
Joyeux, ils savouraient l'oubli du lendemain,  
Mais sans penser jamais qu'à toute bonne fête  
L'estomac s'alourdit aux dépens de la tête.

Paul, se fuyant lui-même, à travers la cité  
Promenait ses ennuis et son oisiveté.  
A ce vain passe-temps rien ne faisait obstacle,  
Mais, pour le récréer, tout devenait spectacle.  
Des quolibets douteux ou peu divertissants,  
L'appel d'un charretier à messieurs les passants,  
Un bruit, une rencontre, un mot, une parure,  
Ces riens qui des cités forment la bigarrure,  
Étaient l'amusement dont partout le hasard,  
Captivait son oreille et charmait son regard.  
On raconte qu'au loin poussant la promenade,  
D'un orgue il écoutait la lente sérénade.  
Parfois l'âme séduite à la voix d'un chanteur,  
Il posait dans la foule en béat amateur.  
Trop de fois, allongeant sa marche vagabonde,  
Il rechercha l'attrait d'une course sur l'onde.  
Quand le sifflet rapide éveillait sa torpeur,  
Non moins prompt, à l'instant il courait au vapeur.  
Devant les passagers, pour se donner figure,  
Et faire en même temps acte de bon augure,  
Il ouvrait un journal et, d'un air imposant,  
A voix haute notait l'article médisant,  
Flairait les lieux-communs de la basse critique,  
Et pour les faits divers lâchait la politique.

De ses loisirs perdus traînant en vain le poids,  
Il vécut malheureux quatre fois douze mois.  
Traître à son avenir, narguant toute science,

Il avait du patron lassé la patience.  
 L'inexcusable erreur de ce clerc déconfit  
 A son maître affairé n'était d'aucun profit ;  
 Sans cela, sa conduite ou sottise ou peu légale,  
 Eût été pour monsieur chose à peu près égale.  
 Mais, par le fait de Paul éprouvant lésion,  
 Il prononça du coup le mot Expulsion.

## V I

En ce grave danger, ployant sous la menace,  
 Au pupitre oublié Paul revint prendre place,  
 Jurant, puisque des clercs il était le moins fort,  
 De les atteindre au moins par un notable effort.  
 Fol espoir ! car le temps qui bien ou mal échappe,  
 Jamais sur l'avenir hélas ! ne se rattrape.  
 La raison dit : malheur aux clercs inconséquents  
 Qui donnent au travail douze mois en cinq ans !

Plein de nouvelle ardeur, Paul tout de bon s'éveille ;  
 Le patron s'en émeut ; on prône la merveille.  
 Mais, un jour, à ce clerc jugé moins indolent,  
 L'avocat dit : " Monsieur, prouvez votre talent  
 En libellant vous-même au mieux cette demande.  
 L'affaire est épineuse et l'heure nous commande ;  
 Tenez bon ! A ces mots formulés d'un ton net,  
 Le patron, à dessein, quitte le cabinet.

" Hé ! me voilà donc seul, hélas ! que puis-je faire !  
 Dit Paul : écrire seul, est-ce là mon affaire ?...  
 Pour comble de malheur, je me vois sans appui :  
 Mes confrères les clercs, en ce moment ont fui !  
 De mon piètre savoir exigeant une preuve,  
 Ils voudraient, les plaisants ! me confondre à l'épreuve.

En se liguant ensemble ils me portent défi :  
J'accepte, il le faut bien, et d'eux je me fais fi !”

Il se met au travail, mais en vain à se tordre  
Son esprit s'évertue ; il ne saurait y mordre.  
De l'art procédurier l'immuable fatras  
A tout novice clerc est un grave embarras.  
Ainsi Paul, égaré, dans l'absurde s'emmêle ;  
Sa méthode compose un affreux pêle-mêle.  
De la caution simple il fait le demandeur,  
Et celui-ci du coup devient le défendeur.  
Là, le sens fait défaut au bout d'un paragraphe ;  
Ici c'est le bon terme et plus loin l'orthographe.  
Bref, il règne partout une confusion  
Où le principe ment à la conclusion.

Le patron, commentant le manuscrit difforme,  
Désapprouva le fond et censura la forme,  
Plaignant, mais à bon droit, ce clerc fort peu rusé,  
D'être plus orgueilleux qu'il n'était avisé.

Ainsi le vieux patron, d'humeur atrabilaire,  
Exhalait contre Paul son ardente colère.  
Le blâme, juste en soi, devint même fréquent,  
Mais notre clerc avait un naturel choquant :  
Par un dessein baroque, avoué sans mystère,  
De la paresse encore il devint tributaire,  
Et renonça du coup à tout labeur ardu.

Eh ! qu'avait-il besoin d'un savoir étendu ?  
Le patron, disait-il, sur ce point déraisonne ;  
On le sait : au barreau l'ignorance foisonne.  
Ici, je le demande, à quoi bon le savoir ?  
Sans lui, de pérorer chacun a le pouvoir.  
L'enceinte du palais, qu'est-ce ? un honnête asile

Où fréquemment l'on voit s'illustrer un Basile.  
 Une parole fière, un maintien impudent  
 Lui donnent sur la foule un superbe ascendant.  
 Plaide-t-il ? on dirait Berryer qui s'essouffle ;  
 Ecoutez : c'est le bruit du vent qui le boursouffle.  
 Mais on le dit fameux, sans comprendre comment :  
 C'est qu'au français qu'il parle on le croit allemand,  
 Lorsque, mystifiant son auditoire avide,  
 Un effluve de mots sort de sa tête vide.  
 De ce fait très-commun j'infère qu'après tout,  
 Plus on a le front haut et mieux on est partout ;  
 Qu'à débiter par cœur sa petite formule,  
 De tout homme d'esprit un sot devient l'émule,  
 Et que je pourrai, grâce à la commune erreur,  
 Pour mon compte, au barreau, faire aussi moi fureur.

Que de fois, du public l'injuste tolérance  
 Eleva jusqu'aux cieux la fantasque ignorance !

Préludant au bonheur de son riche avenir,  
 Les études de Paul allaient bientôt finir.  
 Dévoré de l'ennui d'une attente inhumaine,  
 Des longs mois il comptait chaque lente semaine.  
 Puissé-je être avocat ! disait-il ; pour mon bien,  
 A part ce grand honneur je ne demande rien.

Le terme approche ; il garde une assurance entière.  
 Confiant en lui-même, il avait l'âme altière.  
 Et se disait : " au fond rien ne peut me troubler ;  
 Un ami serviable alors doit me souffler.  
 Mon examinateur m'a dit sur quoi répondre,  
 Et comment m'exprimer pour ne pas me confondre.  
 Or, je lui redirai quel pouvoir décida  
 Des lois que l'on observe en notre Canada ;  
 Ce que sont les devoirs du commun voisinage,

Et les droits respectifs des époux en ménage,  
Et la vente ; s'il faut une tradition ;  
Comment l'on est tuteur, à quelle intention.  
Et puisqu'à son devoir ce bon mentor déroge,  
Que m'importe après tout qu'au long il m'interroge ?  
A travers les écueils, nautonnier trop heureux,  
Qu'ai-je besoin de craindre un sort malencontreux ?

Que de fois, exploitant ce fait trop ordinaire,  
D'ineptes aspirants, par un sort débonnaire,  
Franchirent sans encombre un si terrible pas !  
Le peuple les connaît et les nomme tout bas.

L'examen est fixé ; d'aise alors Paul soupire ;  
Il est près du triomphe auquel son âme aspire.  
Pour cette occasion notre clerc fastueux  
Endosse un habit noir du genre somptueux,  
Sachant qu'un beau dehors, aux champs comme à la ville,  
Surfait et l'honnête homme et la personne vile.

Au jour dit, maître Paul aborde en grand respect  
Son interrogateur au solennel aspect.  
A cette heure où des clercs le juste effroi redouble,  
En face de son juge il se case sans trouble.  
D'ailleurs, il se rassure au regard complaisant  
De l'examineur alors et là présent.  
Cet homme est, pense-t-il, l'étoile en qui j'espère ;  
Rigide en apparence, au fond c'est un compère !

On interroge Paul, et, d'un ton pertinent,  
Lui, sans émotion, répond incontinent.  
On admire surtout combien il frappe juste,  
Et comme un mot à l'autre habilement s'ajuste  
Son ami l'avocat feint d'en être charmé.  
On le croit tout de bon juriste consommé.  
La séance étant close, à l'envi l'on s'excite

A louer Paul ; le juge aussi le félicite.  
 Il est fait avocat, et ce n'est pas en vain !  
 Au café le plus proche on va sabler le vin.  
 De l'examineur était-ce le salaire ?  
 Ce noble enjeu sans doute était fait pour lui plaire.

Afin d'honorer Paul en un si beau moment,  
 Dans la presse on loua le grand événement,  
 Et, sur la foi d'un tiers, empruntant le haut style,  
 Un gazetier lança cet hommage inutile :

*Au barreau vient d'entrer un notable avocat.  
 Monsieur Paul—c'est le nom de l'heureux candidat—  
 Passa comme en triomphe et mieux qu'il n'est d'usage,  
 Un examen fort long et du meilleur présage.  
 Par un rare savoir trompant chaque auditeur,  
 Il sut même étonner son interrogateur.  
 Ce résultat lui fait l'honneur le plus insigne,  
 Et de clients nombreux le rend, certes, bien digne.*

## VII

Comme depuis longtemps l'a dit un bon adage,  
 On triomphe de tout par un noble courage.  
 Seul, un âpre labeur féconde les talents.  
 Or, la gloire n'est point aux esprits turbulents  
 Qui, par présomption, négligeant leur culture,  
 Se croient riches assez d'une ingrate nature.  
 Pour être, au demeurant, plaideur habile et fort,  
 On doit à l'aptitude unir un grand effort.  
 Et si l'on veut un jour porter la robe noire,  
 Des vieux auteurs il faut dépouiller le grimoire,  
 Apprendre Duplessis, Lalaure, Dumoulin,  
 Et Domat et Pothier et Guyot et Merlin,  
 Et tant de glossateurs que l'opinion vante  
 Dans le cercle érudit de l'école savante.

Que de fois, sans étude, un fat astucieux  
 En riant du public se fit grand à ses yeux,  
 Convertissant, au gré de sa chance infinie,  
 Le babil en raisons et l'audace en génie!  
 Quant à Paul, avait-il, avocat effronté,  
 L'ambition d'atteindre à cette primauté?  
 On le dit; mais, d'abord, peureux dans l'auditoire,  
 A ses rivaux sans peine il céda la victoire.  
 Sa molle plaidoirie abondait en fagots;  
 Sa pensée elle-même avait des quiproquos;  
 Et même, par malheur, sa mine un peu tudesque  
 Au pathos sérieux alliait le grotesque.

Impuissant ergoteur, l'ignorance des lois  
 Dut seule présider à ses rares exploits.  
 Un jour, fort sottement, maître Paul se courrouce  
 A propos d'un témoin que le juge repousse.  
 Il raisonnait à faux; le cas de parenté  
 A bon titre excluait le témoin présenté.  
 Paul, insistant, disait: "c'est un témoin possible,  
 Et la nécessité doit le rendre admissible.  
 Le droit même en cela définit bon témoin  
 Un homme, quel qu'il soit, dont ma cause a besoin. <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Il y a peut-être raison d'expliquer au lecteur cet étrange quiproquo de l'avocat Paul. La loi civile du Bas-Canada excluait jusqu'à ces derniers temps le témoin qu'une certaine parenté unissait à la partie, si ce n'est dans le cas où il aurait eu à déposer de faits *passés dans le secret de la famille*; cas fortuit et de pure exception. En cette dernière circonstance, le témoin *parent* était justement réputé nécessaire, attendu qu'il n'avait pas été possible de s'en procurer d'autre. Hors cette exception et quelques autres également précises, les *parents* au degré prohibé n'étaient pas admis à rendre témoignage. C'était du reste à la partie intéressée à s'imputer à elle-même la faute de ne s'être pas assuré de témoins compétents, lors des conventions

Mais, interprétant mieux l'ordonnance à la lettre,  
 Le juge répéta qu'on ne pouvait l'admettre.  
 Paul s'obstine, il divague et plaide à contre-point.  
 Le juge, avec froideur, élucide le point,  
 Et, du sens de la loi ne faisant aucun doute,  
 Met à néant la cause et d'un mot la déboute.

Surpris et confondu par un tel jugement,  
 Paul voulut en garder l'utile enseignement,  
 Et dans son calepin traça pour commentaire:  
 "Plaideurs, méfiez-vous du témoin nécessaire!"<sup>1</sup>

Dans certaine chronique on trouve consigné  
 Le fait d'un débiteur en un cas assigné,  
 Et dont Paul, son conseil, avait l'âme inquiète.  
 Il n'osait hautement répudier la dette.  
 Mais le droit le plus sûr ne dépend que d'un fil :  
 Il peut donc contester ; mais comment fera-t-il ?  
 Un docte subterfuge est ce qu'il se propose.  
 Au juge, avec espoir, en ces mots il l'expose :

"Le demandeur, parlant de son endroit natal,  
 Oublie un point majeur, et le cas est fatal.  
 Il se nomme, dit-il, Antoine Marcheterre,  
 Sans produire au soutien son extrait baptistère.  
 Faute d'un tel extrait, c'est une vérité  
 Que notre demandeur est un homme inventé.  
 Il aurait dû prouver qu'avant tout il existe !  
 C'est là l'objection sur laquelle j'insiste,

---

faites, et c'est dans un cas précisément analogue que Paul soutenait, au rebours d'une loi formelle, l'admissibilité du témoin parent de sa partie ; mais il ne le prétendait *nécessaire*, ridiculement, qu'à raison *du besoin de sa cause*.

<sup>1</sup> Historique.

Concluant de bon compte, au nom du défendeur,  
Au débouté légal contre le demandeur.”

“ Ce discours (dit à Paul le juge prenant feu)  
De votre incompetence est un pénible aveu.  
S'il faut au demandeur son acte de baptême,  
Il me faudrait bientôt en produire un moi-même,  
Et vous aussi devrez nous faire voir, à nous,  
Que vous êtes bien Paul, et que Paul c'est bien vous !  
Par ce non-sens auquel vous donnez latitude,  
L'intelligence en vous brille autant que l'étude !”

Concevez, à ce point de la digression,  
Et le dépit de Paul et sa confusion !  
A ce deuxième échec qui lui montrait à vivre,  
L'avocat fourvoyé burina dans son livre  
Cet aphorisme ancien, digne du moins savant :  
“ Tout homme, quand il plaide, est un être vivant !”

Mais le sort lui gardait un troisième mécompte.  
Voici comment l'histoire à propos le raconte :

Paul était demandeur. C'était en un procès  
Où la forme burlesque eût seule un grand succès.  
Un lot de foin vendu motivait la poursuite.  
Il conduisait l'affaire à pleine réussite ;  
Mais, sans nier l'achat ou sa validité,  
Le défendeur plaidait un moyen d'équité,  
Soutenant qu'à son droit c'était faire un outrage  
Que de vendre si cher un si mauvais fourrage.  
Fauché beaucoup trop mûr à la fin de l'été,  
En un humide tas il avait fermenté...

“ Bah ! fit l'avocat Paul : le confrère radote :  
Je vais de ce foin même étaler une botte,  
Car, la vue et l'odeur de cette fenaison

Vont mettre, j'en suis sûr, notre homme à la raison.  
 Cette preuve je vais la donner tout à l'heure :  
 En droit il faut toujours présenter la meilleure."  
 Aussitôt, complétant ce procédé final,  
 Il pose un tas de foin au pied du tribunal.

Des rires font accueil à la scène bouffonne ;  
 On y joint les sifflets et ce bruit le chiffonne.  
 Par ce brusque incident le juge interloqué,  
 Se croit lui-même ici l'individu moqué.  
 Il tonne contre Paul ; sa colère fatale  
 Malmène l'avocat d'une façon brutale.  
 Honteux de son écart, humilié, tremblant,  
 Paul s'assied de dépit à cet affront sanglant :

De ce fait mémorable il voulut prendre note.  
 De sa main, tristement, le jour même il l'annote,  
 Et joint au trait saillant cette moralité :  
 " Des choses qu'on doit voir le foin est excepté ! "

Des rudesses du sort néfaste avant-courrière,  
 Cette histoire fit bruit et changea sa carrière,  
 Il se vit accablé par un destin vainqueur ;  
 On l'accueille partout d'un sourire moqueur.  
 De jour en jour le mal s'accroît et s'envenime,  
 Et d'Arlequin son nom devient le synonyme.

## VIII

Nous voyons ici-bas, dit Horace en ses vers,  
 Autant de malheureux que de postes divers ;  
 Mais, aux hommes légers qu'un vain espoir fourvoie,  
 Sans souci du bonheur que le ciel leur envoie,  
 Horace dit encor : laissez-là le projet

De vivre en un état contraire à votre objet.  
 Tel se montre au barreau sans y faire son œuvre,  
 Qui, loin de son enceinte, eût fait un bon manœuvre.  
 A nos aïeux Boileau dicta cette leçon :  
 Honneur à l'homme expert, même au pauvre maçon !

Paul est mince avocat ; son ignorance est claire.  
 Il médite un peu tard le malheur qui l'éclaire.  
 On le huait sans gêne. Un puissant ennemi  
 Au plus faible jamais n'est hostile à demi.  
 Telle, en le molestant, la gent avocassière  
 Abaissait maître Paul jusques à la poussière,  
 Mêlant aux longs éclats de son hilarité,  
 Les brocards insultants de la malignité.

Hélas ! s'exclamait Paul, de ces faits il résulte  
 Que, d'entre ces faquins, le plus faquin m'insulte !  
 Homme nul au barreau, végétant à l'écart,  
 Il me faut le quitter et même vivre à part.  
 Adieu, confuses lois, et vous, sottie pratique,  
 Adieu : je vous renie et je ferme boutique.  
 Je sais quel but poursuivre à force d'y rêver :  
 C'est une terre en friche et propre à cultiver.  
 Tel, ivre de fumée et bon à ne rien faire,  
 Chevauche sans objet en dehors de sa sphère ;  
 Tel, de l'homme de robe usurpant le métier,  
 Je m'é gare en suivant son épineux sentier.  
 Le rôle d'avocat, de fait, n'est point mon rôle ;  
 En l'imitant, je fais le jeu d'un mauvais drôle.  
 L'on me connaît enfin, car le peuple dupé  
 Rend quelquefois leur change à ceux qui l'ont pipé !  
 Des tons fallacieux chérissant le prestige,  
 J'affectais de grands airs ; au fond quel homme suis-je ?  
 Un grave sujet ? non ; un beau talent ? nenni !  
 On me croit un hâbleur trop justement puni.

Au barreau je vieillis en butte au ridicule ;  
 C'est le lot du trompeur qui comme moi spécule.  
 Par la seule droiture ici-bas l'homme vaut ;  
 Seule elle est du bonheur le solide pivot.  
 O mon père ! combien ta raison était droite,  
 Lorsque, blâmant l'écart de ma pensée étroite,  
 Tu me disais : " mon fils, de grands et longs travaux  
 Pendant six fois dix ans m'ont fait ce que je vaux.  
 Je suis noble par eux, car le travail honore.  
 Mon bien s'est augmenté ; puisse-t-il l'être encore !  
 Ne l'abandonne pas ; garde pour les besoins  
 Le modeste pécule amassé par mes soins."  
 Que n'ai-je, enfant docile, aimé cet héritage  
 Qu'en mourant ta bonté me laissait en partage !  
 Mais non : du fonds vendu j'ai dissipé l'argent ;  
 Il ne reste plus rien à ton fils indigent !

Art heureux, des humains ressource incomparable,  
 Féconde agriculture, ah ! sois-moi secourable !  
 Fais qu'en un champ lointain, solitaire séjour,  
 De toi j'obtienne encor mon pain de chaque jour,  
 En recherchant au sein d'une agreste nature,  
 Le terme souhaité des peines que j'endure.  
 Contre tout préjugé frivole ou corrupteur,  
 Décidément, je veux me faire agriculteur.  
 Je serai bûcheron, c'est dit, bien qu'il m'en coûte.  
 Fi ! de l'être orgueilleux qui lui-même s'écoute !  
 Le mauvais avocat et le faux artisan  
 N'égalèrent jamais l'honnête paysan.

Sans doute, une âme droite, en tout cas analogue,  
 Applaudirait sans peine à ce beau monologue.  
 Que l'homme imprévoyant s'oublie en un faux pas,  
 Il est assez commun qu'il n'en revienne pas.  
 Mais Paul, contraint lui-même à cette reculade,

Avouait, en pensant à sa folle escapade,  
*Que de tous les tourments le moins rude à sentir,*  
*C'est l'utile aiguillon d'un juste repentir.*

## EPILOGUE.

Pendant un lustre entier, tranquille et loin du monde,  
 J'ai vécu près des bords où le Saint-Laurent gronde,  
 Où ses flots, augmentés par le tribut des mers,  
 Ressemblent à leurs flots et comme eux sont amers.  
 J'aimais leurs bruits sans fin comme leur multitude :  
 En fixant mes regards ils m'offraient une étude.  
 Il me plaisait d'ouïr les lamentables voix  
 Et des vents et de l'onde aineutés à la fois ;  
 De voir, perçant la houle, errer la voile blanche,  
 Se balancer l'esquif qu'un noir tourbillon penche ;  
 Contre le roc altier la vague rebondir,  
 Et, vers le soir, plus calme, au soleil resplendir.

An midi, dominant sur la plaine aquatique,  
 A distance de l'onde, une forêt antique  
 Couvrait d'arbres touffus un immense plateau  
 Qui, de loin, simulait un aride coteau.  
 Amateur de ces bois pleins de silence et d'ombres,  
 Je n'avais point erré dans leurs dédales sombres.  
 Un jour, fuyant la plage et muni d'un compas,  
 Vers ce site inconnu je dirigeai mes pas,  
 Des champs à parcourir oubliant l'étendue,  
 Et riant des hasards d'une course perdue.

J'atteignis le plateau ; sous le vaste couvert  
 De l'orme gigantesque et du peuplier vert,  
 Un jour pâle et douteux d'en haut perçait à peine.

Par un obscur sentier je marchais avec peine,  
Lorsque mes pas distraits quittant l'étroit chemin,  
Le compas secourable échappa de ma main.  
Une large broussaille où mon pied s'embarasse,  
Dans ses tissus épais le retient et l'enlace.  
J'avavançais lentement ; le jour allait finir.  
De mon audace, ô nuit ! venais-tu me punir !  
Je me perdis : bientôt, à travers les ramures,  
Le vent léger du soir m'apporta des murmures.  
J'écoute : enfin je vois, courant aux alentours,  
Une mince rivière aux sinueux détours.  
Un chemin, près du lit où son eau se promène,  
De l'homme sur ses bords indiquait le domaine.  
Mais, ô bonheur ! au sein d'un enclos spacieux,  
Une clarté soudaine, attrayante à mes yeux,  
Scintille sous le toit d'une étroite chaumière  
S'élevant au milieu de la verte clairière.

Je pénètre au foyer où l'espoir me conduit.  
Le maître hospitalier du modeste réduit  
En saluant m'accueille et, d'un air taciturne,  
M'offre le pain du soir et le repos nocturne.  
Grâce à l'honnête soin de l'hôte généreux,  
Un sommeil bienfaisant ferma bientôt mes yeux.

Le lendemain (du jour c'était la première heure)  
Le paysan quitta sa rustique demeure.  
Le temps présent est court, l'avenir incertain :  
Il reprit son travail, au champ, dès le matin,  
Et sut, en déployant un louable courage,  
Mettre à couvert ses blés que menaçait l'orage.  
L'ordre, dans sa maison de même qu'au dehors,  
De sa ferme isolée augmentait les trésors.  
Le bonheur souriait à son labeur fidèle.  
Il eût de Jean Rivard présenté le modèle.

A ce spectacle heureux que je m'intéressais !  
Lui-même, m'entendant célébrer son succès :  
" A bon vouloir, dit-il, fortune doit naissance ;  
Au ferme travailleur Dieu donne la puissance.  
Longtemps j'avais subi la dureté du sort ;  
Après de longs chagrins je me revois au port.  
Je fus ambitieux de haute renommée :  
Mes projets délirants tournèrent en fumée.  
Cette infortune, hélas ! venait de mon erreur...  
J'étais... l'avocat Paul... me voici laboureur.  
Sans doute, vous savez ce qu'est ma longue histoire.  
Voyez : nous sommes deux : mon épouse Victoire,  
Depuis le prompt trépas de tante Louison,  
S'est faite ici pour moi l'ange de la maison.  
A cinq milles au moins de la plaine habitée,  
Ces bois donnent asile à ma vie agitée.  
Après d'eux j'ai fixé mes désirs inconstants.  
La terre me fournit les biens que j'en attends.  
Maître d'un coin du sol, de Dieu seul tributaire,  
Le colon, s'il travaille, est un roi de la terre.  
Si vous pensez à moi plus tard, dites qu'un jour,  
Vous vîntes contempler mon rustique séjour.  
Dites : là-bas est Paul ; content de faire pause,  
En de rudes labeurs son âme se repose,  
Fière du seul appui de ses bras valeureux :  
LES LUTTES DU TRAVAIL RENDENT UN HOMME HEUREUX !

F. M. DEROME.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### ŒUVRES DE CHAMPLAIN

PUBLIÉES SOUS LE PATRONAGE DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL, PAR  
M. L'ABBÉ LAVERDIÈRE, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ,  
6 vols. in-4o. G. E. DESBARATS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR. <sup>1</sup>

L'archéologie vient de naître parmi nous, et déjà nous pouvons constater qu'elle a fait des progrès étonnants. A la suite des Viger, des Faribault, etc., etc., qui ont ouvert les premiers sillons, qui ont été les créateurs de la critique historique en Canada, se sont élancés de jeunes et vigoureux émules, qui, s'appuyant sur les découvertes de leurs devanciers, ont fait faire de nouveaux pas à la science.

On dirait que le mouvement littéraire qui s'est manifesté depuis quelques années, ait doublé leur ar-

---

<sup>1</sup> On peut souscrire à Québec, chez MM. Garant et Trudelle, libraires; à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel, J. B. Rolland et fils, Dawson, frères, libraires; à Outaouais, imprimerie de la Reine; à New York, chez M. John Gilmary Shea, 83, Centre Street; à Londres, chez MM. Ed. G. Allen, 12, Tavistock Row, Covent Garden; à Paris, chez M. Gustave Bossange, 25, Quai Voltaire.

Prix de l'ouvrage broché : \$15 (monnaie du Canada), ou £3 sterl. La souscription est ouverte d'ici au 1er décembre 1866; après cette époque, le prix sera doublé.

deur ; car, à côté de ce travail littéraire, s'est développé parallèlement le mouvement archéologique. Des œuvres d'une valeur inappréciable viennent chaque jour enrichir le trésor de nos documents historiques. Aujourd'hui c'est une édition complète des *Œuvres de Champlain*, accompagnée de notes savantes par M. l'abbé Laverdière, que nous avons le bonheur de signaler à l'attention publique. M. l'abbé Laverdière, déjà si profondément versé dans nos antiquités canadiennes, s'est préparé de longue main à cette œuvre de son choix ; on peut dire qu'il l'a cultivée avec amour, soignée avec une sorte de piété filiale. Citoyen de Québec, il tenait à honneur que ce fût la ville de Champlain, qui, la première, donnât une édition complète des œuvres de son fondateur. Et cette œuvre de ses patientes recherches, il a voulu qu'elle fût aussi parfaite d'exécution, que riche de science archéologique. Heureusement qu'il a été secondé en cela par un imprimeur intelligent, amateur des belles choses, et maître de puissantes ressources.

Le *Prospectus* spécimen de l'ouvrage qui est maintenant sous les yeux du public, peut donner une idée du luxe typographique, inconnu dans notre pays, qui accompagnera sa publication. L'édition nouvelle sera imprimée sur papier chine, de même qualité que celui du prospectus. Le texte des premières éditions est reproduit avec les mêmes caractères elzéviriens, en conservant l'orthographe, les fautes mêmes, dont l'éditeur renvoie la correction au bas des pages. Il s'est astreint à reproduire jusqu'aux notes marginales, ce qui manque souvent, même dans des réimpressions prétendues figurées.

L'ouvrage sera précédé d'une notice biographique, accompagné d'un portrait de Champlain en taille

douce. Toutes les cartes des éditions originales sont reproduites en *fac-simile* par un procédé nouveau et tout à fait québécois, la *leggotypie*, ainsi appelée du nom de son inventeur, M. Leggo. Ces cartes, ainsi que les vignettes anciennes, sont gravées sur cuivre non au burin, mais par l'épreuve photographique même, ce qui donne un *fac-simile* d'une exactitude que la main la plus habile et la plus exercée ne saurait atteindre. Les principales cartes, ainsi reproduites, sont:

1° Les cartes générales du Canada, c'est-à-dire la grande de 1612, qui a environ 30 pouces sur 17; les deux tirages de la petite de 1613 (le premier tirage est probablement de 1612, comme semble l'indiquer l'absence de l'Outaouais), et la Grande Carte de 1632. Ces deux grandes cartes sont si rares, qu'il n'y a en Canada qu'un exemplaire de chacune: celle de 1612 a été achetée cette année même de M. Hector Bossange de Paris par M. l'abbé Laverdière, et M. Desbarats a bien voulu consentir à en payer la valeur, tout en en laissant la propriété à la bibliothèque de l'Université.

2° Les cartes particulières suivantes: le port de la Hève, le port au Rossignol (aujourd'hui Liverpool, Nouvelle Ecosse), le port au Mouton, Port-Royal, avec la vue de l'habitation, le port aux Mines (aujourd'hui Havre-à-l'Avocat), l'entrée de la rivière Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, l'île Sainte-Croix, avec la vue de l'habitation, l'entrée du Kénébec, de la rivière Chouacouet ou Saco, le port Saint-Louis (aujourd'hui Plymouth), le port Malle-Barre (aujourd'hui Nauset), le Beau-Port (aujourd'hui Gloucester), le port Fortuné (aujourd'hui Chatham) et la vignette qui représente la surprise des français par les sauvages en ce lieu, le port de Tadoussac, les environs de Québec, le Grand-

Saut Saint-Louis, un dessein de la bataille du lac Champlain et de celle du cap au Massacre, enfin les six vignettes qui accompagnent le voyage de 1615-16.

M. Laverdière se propose en outre d'y ajouter une carte corrigée du Canada au temps de Champlain et une vue de l'Habitation de Québec remise en perspective d'après le texte même de Champlain et la conformation des lieux: cette carte servira de frontispice à la réimpression de l'édition de 1613; enfin une carte du pays des Hurons qui devra accompagner le voyage de 1615-16.

Cette nouvelle édition n'est point un résumé des premières; mais elle les renferme toutes intégralement. On eût pu sans doute éviter quelques répétitions; mais c'était lui ôter du prix aux yeux des amateurs et de tous ceux qui font des recherches sérieuses.

Il est à remarquer, au reste, que dans ces répétitions mêmes, il y a le plus souvent des corrections ou des changements qui ne sont pas sans importance.

Les œuvres de Champlain seront suivies de plusieurs documents qui ont rapport à Champlain lui-même, ou qui peuvent jeter du jour sur les événements de son temps, et par suite contribuer à l'intelligence de ses œuvres.

On ne saurait jeter trop de lumière sur ce grand monument du fondateur de Québec, car il est à peu près le seul qui fasse connaître les commencements et les origines de notre histoire: Sagard, son contemporain, lui emprunte, sans l'indiquer, une grande partie de ses deux ouvrages, et Lescarbot ne parle guère du Canada que parce qu'il en a appris de Champlain. Or, à part ces trois sources, on ne connaît rien ou presque

rien des trente premières années de l'histoire du Canada, de l'Acadie et de Terre-Neuve.

Enfin l'ouvrage entier sera couronné par un *Index* général, un de ces *Indices copiosissimi*, comme on disait autrefois, et dont la seule vue mettait la joie au cœur des érudits du moyen âge.

Telle est, dans son ensemble et ses détails, cette œuvre magistrale dont M. l'abbé Laverdière se prépare à doter notre pays. Après l'avoir lue, étudiée, examinée attentivement presque dans son entier, l'avoir suivie dans son développement, avoir été témoin de la patience infinie, de l'exactitude minutieuse des recherches, de l'érudition et de la critique scientifique de son annotateur, nous pouvons nous porter garant de la perfection de son travail. C'est une œuvre de Bénédictin qui ferait honneur à tous les pays, et qui demeurera comme un des plus beaux monuments de l'archéologie canadienne.

L'abbé H. R. CASGRAIN.

## CHRONIQUE.

15 octobre, 1866.

La question d'argent domine en ce moment toutes les autres; il faut que j'en parle si je ne veux pas que cette chronique manque d'actualité. Ne vous effrayez pas cependant, ce n'est pas un alignement de chiffres que vous allez avoir sous les yeux, ni des manœuvres de Bourse que je vais vous décrire, ni un bulletin commercial, où seraient enrégistrées la hausse de la moutarde et la baisse du sel, que j'entreprends de rédiger. Mon intention est de me borner à être l'écho des émotions diverses que cause alternativement l'espoir ou le refus de l'escompte, le chroniqueur de quelques unes des scènes auxquelles donne lieu la crise, qui sévit sur toutes les bourses, moissonne les débiteurs à la fleur du crédit et les marchands à l'aurore d'un commerce languissant.

Une maxime incontestable c'est que nous nous devons de l'argent les uns aux autres. On est toujours le créancier de quelqu'un et le débiteur de quelque chose. Cela n'empêche pas que chacun est aussi intraitable envers celui qui lui doit qu'il voudrait voir celui à qui il doit se montrer traitable à son égard :

“ Comment ? il ne me paie pas, s'écrie le créancier ! Mais croit-il donc que je n'ai pas besoin de mon argent et que je l'ai gagné pour qu'il le dépense. C'est pure insolence ! S'il avait autant à payer que moi, il saurait qu'on ne peut pas laisser ses fonds dor-

mir dans la bourse des autres. Quand on doit, il faut payer, je n'entends que de cette oreille-là."

Le créancier se retourne et le voici débiteur à son tour. Son langage se modifie sensiblement :

" Dans une affaire sur laquelle il prélève un si gros profit, est-il raisonnable d'être si pressé ? D'ailleurs, il gagne assez d'argent avec les gens à qui il fait payer les choses deux fois trop cher, quand même il attendrait après moi ? S'il croit qu'on a toujours de l'argent sous le pouce, il se trompe. Du moment où il ne perdra rien avec moi, que peut-il exiger davantage ? "

Notez que dans ce double personnage l'homme est également sincère et qu'il n'a pas conscience de la contradiction violente en laquelle il tombe. On l'irriterait fort en répondant au sophisme qu'il imagine comme débiteur par le raisonnement qu'il élabore comme créancier ; il trouverait que cela n'a pas le sens commun. De cette inconséquence radicale naissent les procès, qui font vivre les avocats et reverdir les huissiers. L'homme poursuivi par ses créanciers, naturellement, poursuit ses débiteurs, et cet enchaînement logique forme la trame des causes obscures.

De ce temps-ci, si vous rencontrez, dans la Basse-ville, deux promeneurs pressés, dont l'un suit l'autre, n'en doutez pas : vous avez sous les yeux deux acteurs d'une comédie dont l'argent est le secret. Le premier veut emprunter et le second ne veut pas prêter. A mesure que la lutte s'accroît, l'intérêt redouble ; le prêteur se passionne dans la résistance et l'emprunteur à l'assaut, l'intérêt monte toujours et enfin se fixe à vingt-cinq, trente, quarante par cent. L'intérêt de l'œuvre la plus émouvante ne vaut pas cet intérêt-là. Il faut que les gens de lettres que les hasards des vents ont jeté sur les rives inhospitalières de notre littérature en prennent leur parti : la plus mauvaise spéculation que l'on puisse faire dans notre pays est, incontestablement, de publier un livre.

L'escompte a été durant une quinzaine presque inabordable ; les portes des banques se fermaient au nez des chefs du commerce, habitués à voir le crédit obéir servilement à leurs ordres et les

caissiers prévenir leurs plus gros billets. Le premier jour a présenté un spectacle animé et d'une nouveauté piquante. Les refus d'escompte confondaient, dans une même déroute, les signatures les plus irrésistibles avec la classe ordinaire des refusés ; si cela n'enrichissait pas ceux-ci et ne leur fournissait guère le moyen de sortir d'embarras, ils avaient du moins la consolation de se dire : " M. X n'a pas plus de crédit que moi."

Un riche négociant envoyait son billet à la banque, sûr d'avance qu'il serait escompté comme à l'ordinaire. Le commis revenait avec un refus légèrement motivé. Le négociant se faisait répéter plusieurs fois le refus du caissier, sans pouvoir y rien comprendre :

" Comment ! s'écriait-il, lorsqu'enfin la vérité commençait à lui apparaître, comment on me refuse de l'escompte, à moi ! cela ne m'est pas arrivé depuis vingt ans, et, à cette époque, je n'avais pas le droit de me montrer blessé d'un affront qu'expliquait suffisamment l'état encore incertain de mes affaires. Quand on commence sans autre capital que sa bonne étoile, on ne peut pas s'attendre que les banques s'empresseront autour de nos billets. Mais maintenant, lorsque, deux ou trois fois l'année, je gouverne le marché et gère les banques elles-mêmes, c'est une mauvaise plaisanterie ou une impertinence que de me refuser de l'escompte. Si le caissier veut rire, le tour est bon, car un instant je me suis demandé si je ne devais pas le prendre au sérieux ; si la banque persiste dans son refus, alors c'est une déclaration de guerre. On me trouve trop puissant et l'on veut m'abattre, mais l'on verra que ce n'est pas chose facile."

Pendant que le commis retournait à la banque, le négociant allait raconter à ses voisins la singulière aventure qui lui arrivait. Par moment il pouffait de rire et trouvait le caissier spirituel ; par moment aussi il s'impatientait et agitait violemment sa chaîne de montre. Sur son passage cependant, il ne rencontrait que billets non escomptés ; on ne voyait que de ça. Au lieu de rire ou de s'indigner à son récit, on l'interrompait pour lui dire que c'était l'histoire de tout le monde ce jour-là.

En ces temps de crise, les gens d'affaires deviennent comme les autres hommes, sujets à n'avoir pas d'argent. Leur surprise est grande, ils se croyaient devenus riches à jamais, ils se pensaient pour toujours à l'abri des revers de l'escompte. Hier, ils fesaient la moue sur les billets de banque et n'estimaient que l'or ; aujourd'hui ils acceptent à deux mains les *trente sous*.

Ces malheureux *trente sous*, si humiliés depuis quelque temps, ont repris valeur et figure. Ils osent comme autrefois résonner sur les comptoirs, et on ne les voit passans cesse prendre, tout honteux, le chemin des bureaux des changeurs où ils sont étalés avec mépris et comme une vile marchandise. Qu'avaient-ils donc fait au commerce pour être traités avec si peu de considération ? Si le Gouvernement payait en *trente sous*, on aurait pu dire que c'étaient les rancunes d'une opposition subversive de l'ordre des monnaies établi qui les réduisaient en l'état où nous les avons vus ; il n'en était rien, car le gouvernement aussi dédaignait les *trente sous*, non-seulement ceux qui voient se déployer l'aigle américain sur leur face argentée, mais encore ceux qui sont frappés à l'effigie royale.

Le refus général de l'escompte fournissait un prétexte plausible à ceux qui cherchaient une occasion de faire banqueroute ; ils se laissaient glisser, brouillaient leurs affaires en tombant, puis, se relevant prestement, offraient cinq chelins dans le louis.

Le lendemain du jour où les meilleurs billets avaient été refusés aux banques, ils se présentaient chez leurs plus forts créanciers. Leur récit était touchant :

“ L'année jusque-là avait été bonne ; malgré quelques pertes inévitables, les ventes avaient bien marché ; comme de raison, cependant, il fallait des facilités de paiement, de l'escompte ; tout avait manqué à la fois, les ventes, le paiement des anciens comptes, l'escompte. Ils s'étaient présentés, la veille, à la banque, où ils avaient été refusés en compagnie des plus gros bonnets du commerce qui n'avaient point hésité à déclarer que si cela continuait eux-mêmes suspendraient bientôt paiement. Qu'y avait-il d'étonnant à ce que d'humbles petits marchands ne pussent tenir plus

longtemps ? Ils ne faisaient que devancer de plus riches qu'eux."

La banqueroute est considérée par bien des gens comme le premier échelon de la fortune. Un commis entendu passe marchand, il s'établit sans argent et avec une ombre de crédit. Après un an, deux ans, plus ou moins, il est au bout de sa corde ; il a beau y faire des nœuds, il faut qu'elle casse, et il n'a pas les moyens de la renouveler ! Une seule ressource lui reste, s'il ne veut pas redevenir commis. Il n'y a que la banqueroute qui lui puisse donner le capital dont il a besoin. Sa conscience hésite, mais ce qu'on appelle le sens commercial l'emporte. Il se résigne gaiement à faillir ; un arrangement à l'amiable liquide ses affaires, lui assure un fonds de magasin et un crédit nouveau. Parfois une seconde banqueroute est nécessaire, c'est le grand coup de dé, Lorsqu'il faut avoir recours à une troisième opération de ce genre, il est rare qu'elle ne soit pas fatale.

Un des côtés les plus curieux de la comédie de l'argent en Canada est celui-ci : c'est que le talent, le secret du succès d'un négociant, ne consiste pas tant à capter les bonnes pratiques qu'à fuir les mauvaises, à engager les gens à beaucoup acheter qu'à les amener à ne point acheter au-dessus de leurs moyens. Le négociant n'a d'autre protection que sa prudence. Il peut vendre tant qu'il veut, car ceux à qui il vend savent qu'ils peuvent échapper à la nécessité du paiement. L'issue de la banqueroute leur est toujours ouverte. C'est donc à lui à se borner et à ne vendre que ce qu'on est en état de lui payer.

Aussi parmi nous ce qu'on appelle les marchands serrés réussissent-ils mieux que les grands négociants. Tôt ou tard ceux-ci roulent dans l'abîme que les faillites du petit commerce ont creusé sous leurs pas.

Le négociant naïf qui essaie de transplanter ici les habitudes du négoce européen, est victime de ses illusions commerciales. Il s'établit et les pratiques accourent, toutes les pratiques dont les autres marchands n'ont pas voulu. Il s'empresse pour satisfaire et retenir la magnifique clientèle qui lui arrive. Il fait goûter de son meilleur vin à celui-ci, invite celui-là à dîner chaque

fois qu'il vient en ville ; il tutoie l'un et va voir au collège les enfants de l'autre, en leur portant des cargaisons de sucreries. Sa diplomatie a un succès éblouissant, les ventes vont un train d'enfer, le magasin se vide. Le quart d'heure de Rabelais arrive, cependant ; tous protestent de leur envie de payer, plusieurs même donnent des à-comptes, mais personne ne paie en plein. Le négociant se multiplie, s'épuise pour faire face aux billets de ses clients qui lui reviennent non-payés. A la fin de l'année, c'est une perte nette du capital, une ruine totale. Le malheureux négociant succombe d'un excès de ventes.

Les fréquentes catastrophes particulières qui troublent le commerce ont souvent aussi une autre cause. La société canadienne vit au-dessus de ses moyens, trop grassement ; il n'y a guère que les gens riches qui y soient économes. Il faudra tôt ou tard que nous nous mettions au régime suivi par les petits bourgeois en Europe, car petits bourgeois nous sommes tous ou presque tous. Si nous descendons des Croisés, c'est par le quatrième étage.

L'automne nous a apporté le beau temps que l'été ne nous avait pas donné. Quelle charmante saison ! Il faudrait être poitrine pour la trouver triste, et encore ces pauvres cœurs souffrants éprouvent-ils à la vue des feuilles qui tombent un doux sentiment de sympathie, un pressentiment de délivrance. C'est la mort qui approche voilée et qui étend lentement la main sur ses victimes.

Pour ceux qui ont la santé, la gaieté, l'automne vaut le printemps. La saison, légèrement assombrie, a une douceur infinie, un charme d'une mélancolie pénétrante. Les feuilles jaunies ou rougies font aux arbres une parure de la nuance la plus délicate et la plus ravissante. C'est le temps des pommes, des beaux fruits fermes et sains.

Si vous aimez la nature, allez dans les bois jonchés de feuilles, courez les champs dont l'herbe se fane, et dites-moi ensuite si ce soleil voilé de l'automne n'échauffe pas doucement le cœur ! Le sang coule vigoureusement dans les veines et l'imagination déploie largement ses ailes dans un ciel sercin.

La récolte est meilleure que la pluie ne permettait de l'espérer. J'ai remarqué que chaque année on désespère trop vite du grain ; il finit par valoir mieux que l'opinion qu'on exprimait, généralement sur son compte. Au printemps on est plein d'espérances, mais vers le milieu de l'été on n'hésite pas à déclarer la récolte manquée. Quand tout le grain est rentré, on s'aperçoit qu'elle est bonne. Même dans les meilleures années, on n'admet cette vérité consolante qu'au dernier moment et lorsqu'il n'y a plus moyen d'en douter. Cette année, il y avait toutes les raisons du monde de se décourager et il faut constater avec bonheur que la pluie ne nous a pas fait autant de mal qu'elle semblait le désirer.

Notre monde politique est fort calme. La besogne de la presse se borne à peu près à annoncer les arrivés et départs des Ministres dans les différentes villes où ils déposent un instant le gouvernement, pour le reprendre ensuite et le transporter plus loin. Le prochain départ de quelques-uns d'entre eux pour l'Angleterre n'interrompra pas sans doute le voyage perpétuel du train officiel qui relie entre elles les diverses capitales du pays.

En revanche, l'horizon américain est chargé de nuages. Le Président est en minorité dans les états même qui l'ont élu, et s'il voulait adhérer strictement au droit absolu tel qu'enseigné par l'école démocratique pure, il devrait résigner son mandat. Il faut regretter sincèrement pour les Etats-Unis le triomphe des adversaires du Président. M. Johnson, pas beaucoup plus que M. Lincoln, n'était fait pour être le chef d'un grand état. Chacun son métier en ce monde et celui de gouverner un peuple n'est que le plus difficile de tous. M. Johnson ne l'a point appris, cela se voit assez ; mais ses vues sont modérées, si son langage est violent et ses formes peu dignes.

Une députation quelconque a fait, l'autre jour, au Président une proposition qui nous touche de près. Les chefs de la députation lui ont dit tout net qu'une guerre étrangère seule pouvait sauver le pays d'une nouvelle guerre civile. Ils ont ajouté que la guerre la plus populaire serait une guerre avec l'Angleterre, et qu'au préalable il serait utile de mettre la main sur le Canada. ←

C'est une idée jetée dans le public américain, qui en absorbe tous les jours un grand nombre dont il n'est plus jamais question ; mais celle-ci pourrait bien avoir de l'avenir.

HECTOR FABRE.

P. S.—J'achevais cette chronique lorsqu'est arrivé à Montréal la triste nouvelle du désastre épouvantable qui vient de frapper Québec. Il y a eu un mouvement général de stupeur et un élan de sympathie dans tous les cœurs. On s'est représenté avec effroi, avec une pitié profonde, l'horreur de cette terrible journée qui a vu disparaître dans un ouragan de flammes tout ce que possédaient tant de pauvres gens.

Une telle catastrophe éveillera les sympathies du pays entier, du peuple Anglais, de la nation Française, de nos voisins. De tous les côtés, on se portera au secours de ces infortunés, on aidera ces quartiers désolés de la vieille capitale à sortir de leurs ruines.

Et tous ceux qui tiennent, de près ou de loin, à la capitale nationale du pays, tous ceux qui ont connu le généreux et patriotique esprit qui l'anime, prendront une part particulière dans le désastre qu'elle subit et feront des vœux ardents pour qu'elle surmonte bravement cette nouvelle et si rude épreuve.

H. F.

## VARIÉTÉS.

---

Le R. P. Becks, Général des Jésuites, a écrit au R. P. Braün, de cette ville, une lettre de félicitations au sujet de ses *Instructions dogmatiques sur le Mariage chrétien*, publiées en brochure par M. Léger Brousseau, et approuvées par NN. SS. les évêques de Tloa et des Trois-Rivières.

---

Une messe solennelle en l'honneur de sainte Cécile, patronne des musiciens, sera chantée le 22 novembre prochain dans l'église Saint-Jean Baptiste de Québec. La partie musicale de la fête est organisée par MM. les membres de l'*Union Musicale*.

---

ABBÉ.—Ce mot vient du syriaque, *abba*, en hébreux, *ab*, père. Il est dit dans Saint Marc : *Et (Jesus) dixit : Abba pater*. Et Jésus dit : *Abba*, mon père. C'est dans ce sens, dit Bescherelle, que ce nom a été donné à Jésus-Christ, même en notre langue. On trouve dans nos anciens poètes français : *del bon abbé Jésus*. Les premiers prêtres, venant de l'Orient prêcher le christianisme, étaient appelés en leur langue, *abba*, père, d'où est venu le mot *abbé*, que l'on donne en français à tout prêtre. Ce n'est que par

extension qu'on l'a appliqué plus tard aux chefs de monastères qui avaient le titre d'abbaye. Maintenant, ajoute Bescherelle, il s'applique "à tout homme revêtu de l'habit ecclésiastique."

---

PIEUX DICTON POPULAIRE.—

Pain-béni je te prends,  
Si je meurs subitement,  
Sers-moi de sacrement.

Cette touchante coutume, répandue parmi le peuple, de réciter cette prière en prenant le pain béni, ne manque pas de raison d'être. Le pain béni est en effet une de ces sources de grâces que l'église appelle *sacramentaux*.

---

On était à dîner.

—Mais ce canard est littéralement crû ! s'écrie un des convives.

—Belle nouveauté ! reprend M. E\*\*\*, qui a charge de rédiger les *faits divers* pour un des journaux de Québec,—ce n'est pas la première fois qu'un *canard* est *cru*.

---

# LE FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

publié dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de littérateurs canadiens,—paraissant régulièrement le 15 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT: dix chelins par année, ou cinq chelins par semestre, rigoureusement payable d'avance. L'abonnement date du 1er janvier de chaque année.

AGENTS DU "FOYER CANADIEN."

Québec: MM. Garant et Trudelle; T. E. Roy, Haute-Ville.

Sainte-Anne de la Pocatière: F. H. Proulx.

Trois-Rivières: H. R. Dufresnes.

Saint-Hyacinthe: A. Kéroack.

Montréal: MM. Fabre et Gravel; J. B. Rolland et fils.

Ottawa: L. J. Casault.

On peut aussi s'abonner en s'adressant directement par lettre (**enregistrée et affranchie**) "Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

✍ Nous attirons l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant neuf abonnements pour l'année, (c'est-à-dire \$18) a droit au dixième *gratis*.

On peut se procurer la collection complète du FOYER CANADIEN, avec les *primes* en s'adressant au GÉRANT. Prix de la collection entière, y compris l'abonnement pour 1866, \$5. En tout, neuf volumes, cette année terminée.

---

Toute lettre non affranchie est invariablement refusée.